

**Union démocratique du centre
(UDC)**

Rapport annuel

2010



Table des matières

Préambule	2
I. Bilan des résultats	4
1. Rétrospective sur l'année 2010	4
Session de printemps 2010 (1 ^{er} au 19 mars 2010)	7
Session d'été 2010 (31 mai au 18 juin 2010)	10
Session d'automne 2011 (13 septembre 1 ^{er} octobre 2011)	16
Session d'hiver 2010 (29 novembre au 17 décembre 2010)	25
3. Interventions du groupe parlementaire UDC	30
4. Réponses de l'UDC aux consultations	31
5. Documents de fond de l'UDC	35
6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse	36
7. Internet	37
II. ORGANES DU PARTI	38
1. Assemblée des délégués	38
2. Comité central	Fehler! Textmarke nicht definiert.
3. Comité directeur	Fehler! Textmarke nicht definiert.
4. Direction du parti	45
5. Secrétariat général	46
6. Groupe de l'Assemblée fédérale	Fehler! Textmarke nicht definiert.
III. Votations fédérales 2020	49
IV. Elections au Conseil fédéral	51
V. L'UDC dans les Parlements cantonaux	53
VI. Les sections cantonales UDC en ligne	54

Préambule



La fin de l'année 2010 a été marquée par le Oui du peuple suisse à l'initiative UDC sur le renvoi des étrangers criminels. Celui-ci a permis de concrétiser le "contrat avec le peuple" en faveur duquel l'UDC s'est engagée. A nous de faire en sorte maintenant que ce principe soit ancré dans la Constitution. Avec le rejet des avocats pour les animaux et l'acceptation de la révision de la loi sur l'assurance chômage, l'UDC a engrangé deux autres victoires l'année passée.

2010 s'est également distingué par les préoccupations que nous inspirent nos droits populaires, notre liberté d'opinion et de réunion ainsi que la défense d'un système de gouvernement efficace. Les décisions populaires sont de plus en plus souvent remises en question. Les cercles qui cherchent à affaiblir le droit d'initiative se montrent de plus en plus hardis. Ce sont les mêmes qui prennent leurs distances vis-à-vis de la concordance, qui a pourtant fait ses preuves. L'UDC s'est à nouveau vue refuser un deuxième siège au gouvernement, auquel elle avait pourtant droit, lors de l'élection du Conseil fédéral à l'automne 2010. Notre excellent candidat Jean-François Rime a toutefois obtenu de bons résultats lors des deux élections. Quant aux restrictions du droit de réunion et de la liberté d'expression, elles ont atteint leur paroxysme avec l'empêchement du congrès du parti à Lausanne par des agitateurs gauchistes et des autorités incompetentes.

Durant l'année qui précède les élections fédérales, les préparatifs en vue de la campagne battent traditionnellement leur plein. Cette année aussi ils ont pu être engagés à temps. Le congrès du parti consacré au programme, qui s'est tenu le 4 décembre 2010 en plein air à Coisins (VD), a constitué le coup d'envoi des élections 2011. La tendance dans les élections cantonales est bonne pour le parti. Ainsi en 2010 Nidwald, Obwald, Zoug et le Jura ont pu engranger des victoires électorales. Les cantons de Berne et de Glaris ont pu se maintenir en dépit d'une nouvelle concurrence. Dans les Grisons la nouvelle section UDC a pu obtenir 4 sièges dans les premières élections cantonales de son histoire et réaliser une croissance par rapport au statu quo.

Le succès aux élections fédérales du 23 octobre 2011 est un objectif primordial pour cette année. Car une politique d'indépendance, de sécurité et de prospérité ne peut naître qu'avec une UDC plus forte. Et pour atteindre ce but il faut réunir toutes les forces disponibles.

Martin Baltisser
Secrétaire général

I. BILAN

1. Un regard sur 2010

JANVIER

Les 8 et 9 janvier **les cadres de l'UDC Suisse se réunissent pour leur congrès ordinaire à Horn (TG)**. Parlementaires nationaux, représentants des sections cantonales UDC ainsi que conseillers d'Etat et juges discutent en compagnie d'experts reconnus du thème de la "sécurité". C'est surtout le droit pénal, qui est examiné de près par les intervenants: ainsi Luzi Stamm fait un exposé sur les revendications de l'UDC en la matière, tandis que Hans Mathys, juge UDC du Tribunal fédéral, explique les dessous du droit pénal et la manière dont un tribunal rend un jugement, et que Thomas Manhart, chef du département de l'exécution des peines du canton de Zurich, détaille les tensions existant dans l'exécution des peines et des mesures, entre une justice cajoleuse et le placement en cellule d'isolement. La matinée du samedi était consacrée au thème de la **mobilisation électorale**, et ce sont Michael Hermann de l'Institut de géographie de Zurich et Christoph Blocher qui se sont livrés à des joutes oratoires.

Assemblée des délégués à Stans (NW) du 23 janvier 2010: politique énergétique et consignes de vote

Les délégués de l'UDC Suisse se rencontrent le 23 janvier 2010 à **Stans (NW)**. **La politique énergétique et les mots d'ordre pour la votation du 7 mars 2010** sont au centre de cette assemblée des délégués.

Taux de conversion LPP: le comité central dit oui à 40 voix contre 11 à l'adaptation du taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle. Il rejette dans le même temps l'arrêté fédéral concernant un article constitutionnel sur la **recherche sur l'être humain à 57 voix contre 1 et 1 abstention** et recommande le non aux électeurs.

Quant à l'initiative populaire **"Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)"** elle est **rejetée à l'unanimité** par le comité central. D'après lui l'initiative est inutile et dépassée par la nouvelle législation en matière de protection des animaux. La souffrance animale doit être évitée par des mesures de prévention et de contrôle, avant qu'elle ne surgisse. Cela ne nécessite pas d'"avocat pour animaux", et ne justifie pas un tel surcroît de bureaucratie. **C'est pourquoi l'UDC recommande de voter non à l'initiative.**

Conférence de presse UDC du 26 janvier 2010

L'UDC Suisse **lance l'"initiative pour les familles"**

L'initiative pour les familles demande des allègements fiscaux pour toutes les familles avec enfants. Une révision de la fiscalité se doit d'être équitable et ne peut pas discriminer certaines formes de garde ou certains types de familles. Ainsi les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants et ne les placent pas dans les crèches doivent bénéficier au moins des mêmes déductions fiscales que les parents qui donnent leurs enfants à garder.



Initiative pour les familles

Déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants

www.initiative-familles.ch

FEVRIER

Conférence de presse UDC du 2 février 2010

L'UDC Suisse **lance l'initiative "Election du Conseil fédéral par le peuple"**

L'UDC souhaite élargir ainsi la palette des droits populaires. En effet les citoyens n'ont jamais eu leur mot à dire lorsqu'il s'agissait d'élire leur gouvernement national. D'une part, l'élection du Conseil fédéral par le peuple garantit des règles transparentes et équitables et évite les arrangements de coulisse et les entourloupes au Parlement. D'autre part les conseillers fédéraux sont directement responsables devant leurs électeurs. Ce qui permet le retour de personnalités plus expérimentées et au profil plus marqué au sein du Conseil fédéral.



www.election-populaire.ch

Le groupe parlementaire UDC **rejette le 19 février cinq nouvelles conventions de double imposition** qui vont contre le principe de la double incrimination et qui affaiblissent le secret bancaire. Si le Parlement devait néanmoins entrer en matière sur ces conventions, le groupe UDC demanderait des négociations additionnelles, afin d'inclure des clauses supplémentaires dans les accords avec la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, le Danemark et le Mexique, stipulant que les données bancaires volées ne peuvent être utilisées dans des procédures fiscales internationales et ne peuvent être transmises. De telles dispositions doivent également faire partie des conventions à venir. **Le groupe UDC a également approuvé la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) chargée d'analyser les incidents entourant la publication illégale de données concernant les clients d'UBS.** En outre le groupe UDC a accepté Norman Gobbi, de la Lega dei Ticinesi, en tant que nouveau membre.

Le 20 février le groupe parlementaire UDC se penche sur le droit de la société anonyme et l'initiative populaire "contre les rémunérations abusives". **Le groupe UDC s'engage pour un droit de la société anonyme volontariste qui interdit les rémunérations abusives des organes des sociétés cotées à la bourse.** Il sou-

tient unanimement le compromis trouvé sous la forme d'un contre-projet indirect à l'initiative "contre les rémunérations abusives", dont la direction de l'UDC a informé le comité d'initiative. L'UDC entreprendra tout ce qui est nécessaire pour permettre à cette solution de passer la rampe du Parlement, avec l'objectif de voir l'initiative retirée. Si le Parlement devait s'opposer à un droit de la société anonyme plus incisif, le groupe UDC soutiendrait alors l'initiative.

MARS

Le 2 mars l'UDC Suisse dépose une **plainte pénale** auprès du **procureur de la Confédération** pour **espionnage économique**, respectivement incitation et complicité, dans le cadre de l'affaire du **vol des données bancaires**. Dans le même cadre il s'agira d'établir s'il y a eu violation du secret bancaire. Le groupe UDC a également déposé une interpellation urgente, afin d'obtenir du Conseil fédéral des informations sur les mesures prises contre le vol de données. Le groupe UDC exige que toutes les options de droit soient épuisées pour interdire ce type d'infraction. Il convient en outre d'instituer des mesures préventives pour l'avenir. Enfin l'UDC réclame que les impôts, prélevés aujourd'hui sur les avoirs allemands en Suisse, soient conservés jusqu'à la conclusion de l'affaire du vol des données, et non restitués à l'Allemagne.

3 mars 2010: **non-décision scandaleuse du bureau des Etats à une CEP**: pour l'UDC la décision du bureau du Conseil des Etats, de ne pas se prononcer pour l'instant sur la création d'une commission d'enquête parlementaire dans l'affaire de la transmission des données concernant des clients d'UBS, est un scandale. La majorité PLR/PDC ne repousse pas seulement la décision sur la CEP, mais elle empêche par la même occasion un débat important sur le sujet au Parlement. Une telle attitude est hypocrite. Les deux partis tentent visiblement par ce stratagème de détourner l'attention de leur propre responsabilité dans le cas UBS.

7 mars 2010: votation populaire et élections à NW et OW

72,7% des électeurs disent **Non à l'adaptation du taux de conversion**. Un résultat sans surprises. Le débat sur le thème des rémunérations abusives et son cortège de points non résolus ont pesé sur la votation. L'économie et les partis bourgeois portent donc leur part de responsabilité dans le résultat de cette votation. Il s'agit maintenant d'observer avec attention l'évolution du deuxième pilier. La gauche et les syndicats doivent être jugés à l'aune de leurs prévisions difficilement vérifiables et portent aujourd'hui la responsabilité du dossier. Si la prévoyance professionnelle devait poursuivre son déclin, une intervention rapide deviendrait inéluctable.

L'UDC prend note du **score sans appel – 77,2% des voix – en faveur de l'article constitutionnel sur la recherche sur l'être humain**. Il s'agit maintenant de rester vigilant quant aux conséquences que cette votation aura sur la recherche en Suisse.

L'UDC est soulagée par le **rejet à 70,5% des voix de l'initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux**. Les votants confirment ainsi leur confiance dans les institutions existantes, garantes du niveau élevé de la protection des animaux en Suisse.

Nidwald: avec 19 membres (7 sortants et 12 nouveaux) la section cantonale de l'UDC représente la force politique la plus importante au parlement cantonal. Elle a

réussi l'exploit d'accroître sa base de 19,5% à 26,6%. Les deux candidats UDC Ueli Amstad (sortant) et Res Schmid (nouveau) ont été élus au gouvernement au premier tour.

Obwald: le nouveau groupe UDC comptant 11 sièges (5 existants, 6 nouveaux) s'engagera en faveur des idées de l'UDC au parlement cantonal. Avec 21,7% des suffrages (+6,7%) l'UDC devient la deuxième force politique du canton d'Obwald.

Canton de Zurich: dans les communes zurichoises représentées au parlement cantonal l'UDC est le seul des grands partis à avoir progressé. Dans les 10 parlements municipaux le nombre de sièges est passé de 118 à 128 (PS 113 sièges, PLR 64 sièges).

Canton de Glaris: l'UDC est entrée dans le nouveau parlement municipal de Glaris Nord; avec 8 des 33 sièges elle est devenue la première force politique.

Session de printemps 2010 (1^{er} -19 mars 2010)

Première semaine de session

Le premier jour de la session, trois nouveaux conseillers nationaux prêtent serment. Parmi eux Roland Rinaldo Büchel (UDC/SG) successeur de Jasmin Hutter et Norman Gobbi (Lega/TI) qui succède à Attilio Bignasca. Le Conseil national décide que la loi fédérale sur le service civil doit être révisée un an à peine après son entrée en vigueur, du fait de la difficulté de l'armée à recruter suffisamment de soldats. Le Conseil des Etats tient quant à lui à sa révision tout en douceur de l'assurance chômage. Il oppose un refus net à l'allongement des délais pour les personnes s'inscrivant au chômage après leurs études. Le Conseil des Etats défend également le droit aux 400 jours d'indemnités pour les chômeurs âgés de moins de 30 ans et s'oppose à la réduction des indemnités après 260 et 330 jours. Le 3 mars le Conseil national tient une session extraordinaire sur le thème de l'immigration, convoquée par l'UDC. Durant celle-ci il s'exprime en faveur du droit des sans-papiers de suivre une formation professionnelle ainsi que de l'accès à la LaMal. Des motions de l'UDC concernant le passage du monisme au dualisme ou le raccourcissement de la procédure de demande d'asile sont également acceptées. Le Conseil national mène d'autre part un débat sur la décision du bureau des Etats de suspendre le lancement d'une CEP dans l'affaire de violation du secret bancaire. Le Conseil des Etats s'est prononcé jeudi en faveur de plus de moyens pour la production d'électricité d'origine renouvelable.

Deuxième semaine de session

Le Conseil des Etats renvoie un rapport sur l'aide au développement au Conseil fédéral, contre l'avis de l'UDC, avec comme mission d'augmenter les contributions d'aide au développement. Le Conseil national soutient une initiative parlementaire de Hans Rutschmann visant la dissolution de la Commission des constructions publiques (CCP) du Conseil national.

Lors des consultations sur l'assurance chômage le Conseil national va dans une très large mesure dans le sens du Conseil des Etats. Des propositions d'économies, émanant de l'UDC et décidées plus tôt, sont reléguées aux oubliettes. Jeudi l'UDC s'est imposée lors du débat au Conseil national sur les rémunérations abusives: le Conseil national se prononce en faveur de la séparation de l'initiative sur les rémunérations abusives et de la révision du droit de la société anonyme. L'UDC aurait voulu traiter l'initiative et la révision du droit de la société anonyme ultérieurement. Le Conseil des Etats souhaite renforcer l'autosuffisance de la Suisse en produits

agricoles. Des mesures permettant de maintenir un taux d'autosuffisance d'au moins 60% et une modification de la loi sur l'agriculture, permettant de préciser entre autres le terme de "souveraineté alimentaire", devraient y contribuer.

Troisième semaine de session

Le Conseil des Etats veut uniformiser à l'échelle nationale la réglementation sur les chiens dangereux. Le Conseil national souhaitait de son côté accepter des lois cantonales plus sévères. Après que le Conseil national a rejeté durant la première semaine de session la réserve au bilan dédiée à amortir le libre-échange agricole avec l'UE, le Conseil des Etats l'accepte à l'unanimité. Après le Conseil national, le Conseil des Etats demande à son tour une révision de la loi sur le service civil, afin de compliquer l'accès au service civil. Le Conseil national délibère sur l'initiative populaire "pour un climat sain", qui demande une réduction de 30% des émissions de CO₂ jusqu'en 2020 par rapport à 1990, et la rejette. Le Conseil des Etats veut, tout comme le Conseil fédéral, assouplir le secret bancaire et étendre l'assistance administrative à l'évasion fiscale. Il approuve, contre la volonté de l'UDC, les cinq premières conventions de double imposition (CDI) signées avec le Danemark, la France, le Royaume-Uni, le Mexique et les Etats-Unis. En outre le Conseil des Etats approuve la suppression du droit de timbre. Le Conseil national souhaite encourager l'accession à la propriété par le biais de l'épargne-logement. Il recommande d'accepter deux initiatives, dont le but est de stimuler la constitution de fonds propres par le biais de déductions fiscales, en vue de l'achat d'une résidence principale. Le Conseil des Etats rejette l'initiative UDC sur le renvoi par 34 voix contre 6, alors qu'il se prononce en faveur d'un contre-projet constitutionnel direct à 22 voix contre 6 et 11 abstentions. Enfin le Conseil des Etats adopte des modifications dans les lois sur les étrangers et sur l'asile. Il s'agit d'adaptations aux normes européennes en matière de retour forcé de personnes en situation illégale. Contre l'avis de l'UDC la détention de renvoi passe de 24 à 18 mois au maximum. Lors de la votation sur la révision de la loi sur l'assurance chômage le groupe UDC au Conseil national s'est en majorité abstenu. La gauche au contraire a annoncé un référendum.

Le 18 mars l'UDC invite l'Interprofession du lait à retirer les quotas et à appliquer le modèle 80/20 de façon cohérente. Cela permettrait d'opérer une segmentation prix plus proche des attentes du marché. Le surplus de lait doit être négocié dans le cadre d'une bourse. Ces mesures doivent permettre une hausse durable du prix du lait d'au moins 5 centimes par litre. Avec ses revendications l'UDC tente de soutenir et de maintenir la valeur ajoutée de l'industrie laitière suisse, et assurer ainsi un avenir aux producteurs.

Le 27 mars a lieu dans le canton de Berne l'élection du Conseil exécutif et du Grand Conseil. L'UDC du canton de Berne dépasse l'objectif électoral qu'elle s'était fixé avec 44 sièges au parlement (+14; 23 sièges existants et 21 nouveaux) et redevient ainsi la formation la plus importante du Grand Conseil. D'autre part Christoph Neuhaus réussit à être réélu au Conseil exécutif du canton de Berne. Albert Röstli de son côté manque de peu son élection à l'exécutif du canton.

AVRIL

14 avril: l'UDC rejette l'accord d'assistance administrative adopté par le Conseil fédéral avec les Etats-Unis dans l'affaire des données des clients d'UBS. Le Parlement ne peut pas rétroactivement rendre légale une décision illégale. Cela repré-

senterait une violation crasse des principes de l'Etat de droit et de la sécurité du droit. En raison de la portée de cette décision, l'UDC exige également que l'accord soit soumis au référendum facultatif. Quant à lier l'accord avec d'autres thèmes, comme l'a exigé le PS ces derniers jours avec les bonus payés par les banques par exemple, cela est hors de question.

Conférence de presse UDC du 19 avril 2010

L'UDC présente dans le cadre d'une conférence de presse son nouveau document de fond intitulé "**Pour un approvisionnement électrique sûr et avantageux**". Elle montre dans ce document comment mettre en place un **approvisionnement électrique avantageux, indépendant et écologique**. Il s'agit d'assurer l'approvisionnement du pays sur la base des sources existantes en mettant l'accent sur l'énergie hydraulique et nucléaire. Pour ce faire il convient de développer les moyens de production indigènes. Les centrales nucléaires suisses doivent à la fin de leur vie être remplacées par des centrales neuves à leurs emplacements actuels. La production d'énergie hydroélectrique doit être étendue. Enfin il faut refuser toute nouvelle taxe incitative ou redevance, susceptible de renchérir l'électricité.

22 avril: "Too Big to Fail": l'UDC réclame la mise en œuvre rapide de mesures structurelles. Le rapport intermédiaire de la commission d'experts "Too Big to Fail" fait certes des propositions utilisables en matière de réduction des risques, notamment en accroissant les exigences en fonds propres ou en liquidités, ou encore en proposant des mesures d'organisation en cas d'insolvabilité. Mais les mesures proposées ne règlent pas le problème de la responsabilité de l'Etat en cas de faillite d'une grande banque. L'UDC réclame enfin des mesures structurelles (par exemple sous la forme de la constitution d'une holding), afin de limiter en cas d'effondrement d'une banque les répercussions sur le reste de l'économie. L'UDC demande la mise œuvre rapide de telles mesures.

Le 25 avril ont lieu dans les cantons d'Uri et de Schwyz des élections complémentaires aux exécutifs cantonaux. A Uri c'est Beat Arnold qui remporte confortablement l'élection et devient ainsi le premier UDC à siéger à l'exécutif uranais. A Schwyz aucune majorité absolue ne se dessine, reportant le résultat au deuxième tour prévu mi-juin.

MAI

Réunion des délégués du 1^{er} mai 2010 à Näfels (GL): la criminalité étrangère et ses causes

Le **comité central de l'UDC** organise à Näfels (GL) une journée d'information animée par des experts sur la situation actuelle en matière de **criminalité et de sécurité**. Pour l'UDC il ne fait pas de doute qu'elle doit intensifier son combat en faveur de la sécurité. Un durcissement du droit pénal, la réappropriation du pouvoir de décision en matière d'immigration ainsi que le succès de l'initiative UDC sur le renvoi sont des facteurs-clés. Les membres du comité central ont préparé et adopté à l'unanimité à l'intention de l'assemblée des délégués une résolution sur la criminalité des étrangers et sur Schengen.

Le thème central de cette **assemblée des délégués** est l'augmentation de la criminalité des étrangers et la tendance accrue à vouloir en Suisse légaliser lesdits "sans-papiers". Ce sont toutes des conséquences d'une immigration non-contrôlée, qui s'est accentuée depuis l'adhésion de la Suisse à Schengen en 2008. Au premier

plan on trouve la question de la sécurité et du maintien de l'indépendance de notre pays. Les délégués **adoptent la résolution** "Sécurité des citoyens – halte à la criminalité étrangère" à 398 voix contre 3 et 7 abstentions.

En outre la **direction du parti** et le **comité central** sont **reconduits à l'unanimité pour deux ans**. **Toni Brunner** est également **réélu** avec brio à l'unanimité moins une voix.

Jasmin Hutter n'est **pas réélue à la vice-présidence**. A sa place l'assemblée des délégués **élit** la Bernoise **Nadja Pieren**, présidente de l'UDC à Burgdorf, à l'issue d'une élection à la majorité simple avec 177 voix.

Session d'été 2010 (31 mai – 18 juin 2010)

Première semaine de session

Le Conseil national accepte, contre l'avis de l'UDC, la révision totale de la loi sur le CO₂ et se prononce en faveur d'une réduction d'ici 2020 de 20% des émissions de CO₂ par rapport à 1990. Cette réduction doit s'opérer entièrement dans le pays, contrairement à ce que préconisait l'UDC. Le National souhaite voir moins d'obstacles à la construction d'usines à gaz que le Conseil des Etats. De telles usines ne devront compenser que 70% des émissions de CO₂ en Suisse et non la totalité comme l'avait exigée la chambre haute. Cette dernière insiste dans le cadre de l'élimination des divergences sur une compensation à 100% à l'intérieur des frontières suisses. Le Conseil des Etats approuve sans opposition une nouvelle tranche de cinq conventions de double imposition conformément à l'art. 26 du Modèle de convention de l'OCDE. Le National rejette une initiative parlementaire UDC demandant l'ancrage du secret bancaire dans la Constitution. Le Conseil des Etats refuse une grande partie des initiatives parlementaires déposées majoritairement par l'UDC dans le cadre d'une session extraordinaire sur le thème de l'immigration et transmises par le National. Les deux chambres approuvent la prolongation du délai de l'initiative contre les rémunérations abusives, afin de pouvoir préparer un contre-projet indirect, comme le demande la proposition de rapprochement UDC/comité d'initiative. Cela représente un gros succès pour l'UDC. Le Conseil national décide contre l'avis de l'UDC de proposer un contre-projet direct à l'initiative sur le renvoi. On renonce à l'invalidation. Pour offrir une concession à la gauche il est décidé d'inclure un article sur l'intégration dans le contre-projet. Contre la volonté des représentants de l'UDC le Conseil des Etats plaide en faveur de certains protocoles additionnels de la Convention alpine. Dans le cadre des mesures d'accompagnement contre l'acquisition d'immeubles par des personnes résidant à l'étranger (Lex Koller) le Conseil des Etats charge les cantons d'agir contre la construction de résidences secondaires par le biais de contingents ou d'autres mesures.

Deuxième semaine de session

Le Conseil des Etats insiste pour que la détention en vue du renvoi ou de l'expulsion de demandeurs d'asile déboutés soit à nouveau ramenée à 18 mois. Il s'oppose ainsi au National, qui souhaitait maintenir la durée maximale actuelle de 24 mois. Après cette décision, le Conseil national approuve finalement, contre la volonté de l'UDC, l'adaptation de la détention en vue du renvoi au droit communautaire. Le Conseil des Etats rejette par 27 voix contre 6 une initiative parlementaire de Maximilian Reimann, qui demandait que les chambres fédérales puissent invoquer de leur propre chef la clause de sauvegarde, prévue dans les accords de libre-circulation avec l'UE. Contrairement au National, le Conseil des Etats renvoie deux initiatives populaires en faveur de l'épargne-logement devant la commission économique, afin de préparer un contre-projet indirect. Le Conseil national avait re-

commandé d'accepter les deux initiatives.

Troisième semaine de session

Le Conseil national autorise contre l'avis des représentants de l'UDC la prolongation du financement de l'accueil extra-familial pour enfants. La décision d'augmenter les crédits de 80 à 120 millions de francs passe de justesse. Le Conseil des Etats décide de renoncer définitivement à l'instauration d'une CEP dans l'affaire UBS, bien que le National ait clairement voté en faveur de celle-ci peu avant. Le Conseil national change de position sur la question de l'entraide administrative UBS/USA et décide de soutenir cette décision, tout en la soumettant au référendum facultatif, se démarquant ainsi du Conseil des Etats. La conférence de conciliation suit le Conseil des Etats et supprime le référendum dans le contrat. La requête de la conférence de conciliation est finalement acceptée par les deux chambres. Le Conseil des Etats adopte en premier la sixième révision de l'AI. Ce train de mesures devrait à terme permettre des économies de 500 millions de francs par année. Le National rejette nettement les deux initiatives de la gauche "Stop aux abus de la concurrence fiscale" et "Pour la protection face à la violence des armes". Le Conseil des Etats adopte en premier une initiative parlementaire demandant la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite.

Le **canton de Glaris** renouvelle son parlement le 30 mai. Le nombre de sièges est ramené de 80 à 60. L'UDC rafle 17 sièges avec une représentation de 26,5% (-1,4%). L'UDC demeure, en dépit des changements, la force politique majeure du canton.

JUIN

9 juin: Le voyage du groupe UDC emmène cette année plus de 120 participants dans la commune d'origine de son président Caspar Baader. A Bâle le groupe parlementaire est invité au siège de Roche. Au début de la soirée le groupe quitte Bâle et traverse la belle campagne bâloise pour se rendre à Wenslingen, où les convives passent une agréable soirée au restaurant Bäsebeiz de Max Ritter.



Lors des **élections** du 13 juin dans le **canton des Grisons** la nouvelle UDC fondée en 2008 gagne deux sièges au Grand Conseil pour en atteindre quatre, un siège de moins que le minimum nécessaire pour avoir droit à un groupe parlementaire. Le

candidat UDC au gouvernement, Heinz Brand, n'est pas élu.

Dans le **canton de Schwyz** se déroule le 13 juin le deuxième tour des élections complémentaires au gouvernement; l'UDC n'y remporte pas d'autre siège.

Dans un point de presse le **23 juin 2010**, l'UDC présente son document de fond résumé intitulé "Quelle suite à donner à la crise libyenne?".

L'**assemblée des délégués** du 26 juin 2010 a lieu à **Delémont (JU)**. Le thème en est "L'échec de l'Union européenne et les conséquences pour la Suisse". D'autre part les **consignes** pour la votation du 26 septembre 2010 sur la **révision de la loi sur l'assurance chômage** sont élaborées. Les délégués **plébiscitent la révision** par 240 voix contre 2 et 11 abstentions. L'assurance chômage est endettée à hauteur de 7 milliards de francs. Le Parlement approuve une révision permettant des économies de 622 millions de francs par année ainsi qu'une augmentation des recettes de 647 millions. Le groupe UDC s'engage pour un projet basé exclusivement sur un programme d'économies, afin d'éliminer les autres biais de ce système social; il n'est pas suivi par le Parlement. Les délégués acceptent tout de même la consigne du oui, étant donné que sans révision les dispositions en vigueur permettraient une augmentation des prélèvements salariaux de 0,5%. **Le comité directeur approuve le 25 juin à Boncourt (JU) les comptes 2009 et le budget 2010**. Le programme d'économies décidé l'année précédente n'a pas seulement été tenu, mais a même été dépassé. Les comptes 2009 de l'UDC Suisse se soldent par un excédent de Frs. 14'676.88. Le budget 2010 prévoit un excédent de Frs. 8'785.-. L'UDC Suisse dispose au 1^{er} juillet 2010 de 1220 pourcent de taux d'occupation répartis entre 13 collaborateurs.

JUILLET

9 juillet: L'UDC apprend le départ annoncé de Moritz Leuenberger. Ce départ était nécessaire de longue date. La direction de l'UDC avait déjà décidé au mois d'avril 2010 qu'en cas de vacance d'un siège au Conseil fédéral – que le conseiller démissionnaire soit du PS ou du PLR – le parti ferait valoir son droit à un second siège au sein du gouvernement. La revendication la plus justifiée pour un siège supplémentaire au gouvernement est en effet celle de l'UDC, si l'on en croit les règles de la concordance.

17 juillet: A Winterthur-Töss ce ne sont pas moins de 30 équipes réparties en deux catégories qui prennent part à la quatrième édition du tournoi de football organisé par l'UDC.

Conférence de presse UDC du 27 juillet 2010

L'UDC lance une consultation populaire sur le thème de la politique de l'asile et des étrangers

L'UDC lance une vaste consultation populaire sur la politique de l'asile et des étrangers et la présente aux médias. Elle envoie également un journal à tous les ménages de Suisse. D'autre part un site Internet permet de remplir le questionnaire en ligne. Le peuple a ainsi l'occasion de s'exprimer librement sur le thème des étrangers. De nombreux Suisses ont de plus en plus l'impression d'être des étrangers dans leur propre pays. L'UDC prend ces craintes de la population au sérieux et demande à ceux qui ne se tiennent pas à nos règles et piétinent ainsi notre hospitalité, de quitter la Suisse. Pour le bien et la sécurité de tous, en particulier de la ma-

jorité d'étrangers vivant chez nous et se comportant comme il se doit.

Etrangers

consultation-populaire.ch

UDC
QUALITE SUISSE
Pour une Suisse forte

www.consultation-populaire.ch

SUISSESSES ET SUISSSES, PRENONS SOIN DE NOTRE PAYS!



Quelques réflexions du
président de l'UDC Suisse,
à l'occasion
du 1^{er} août 2010



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens

L'an passé déjà, j'ai eu le privilège de vous rappeler le jour du 1^{er} août, l'anniversaire de notre pays, les origines de la Suisse. La Confédération a été bâtie sur le souci de préserver la famille et les biens, sur la volonté de conserver la liberté, l'indépendance et la responsabilité individuelle. Ce sont ces valeurs qui ont rendu fort notre pays et qui l'ont marqué durant des siècles. Elles nous garantissent prospérité et sécurité même en des temps difficiles. Nos valeurs fondamentales communes figurent dans le Pacte fédéral de 1291: «considérant la malice des temps», les fondateurs de la Confédération se sont promis aide et assistance en cas d'attaques et ont décidé de refuser les juges étrangers.

Pays pauvre à l'origine, la Suisse a réussi à se hisser parmi les nations les plus prospères du monde. La manière dont elle maîtrise la crise économique et financière actuelle confirme une fois de plus la supériorité du modèle suisse.

Mais ces acquis sont aujourd'hui menacés. L'attitude du Conseil fédéral et du Parlement remet en question les valeurs fondamentales, donc les forces de notre pays.

Non à l'adhésion à l'UE

Des personnalités et partis politiques importants de Suisse parlent en faveur d'une adhésion à l'Union européenne (UE). Mais qui devra un jour rembourser la dette monstrueuse des pays membres de l'UE? Nos enfants et petits-enfants. Et la Suisse devrait passer plus d'une fois à la caisse si elle entrait dans l'UE. Cette perspective n'empêche nullement la classe politique et les dites élites de notre pays de recourir à tous les moyens pour pousser la Suisse dans l'UE. Une demande d'adhésion est toujours déposée à Bruxelles. Or, adhérer à l'UE, c'est supprimer la démocratie directe, baisser les salaires, augmenter le chômage, élever les loyers, alourdir les impôts et redevances et devoir verser chaque année des milliards à Bruxelles. Dans l'intérêt de la liberté et de l'indépendance de notre pays, la question de l'adhésion à l'UE doit être tranchée une nouvelle fois, si possible par le biais d'une décision populaire.

Sauvegarder la liberté et l'indépendance

La liberté et l'indépendance doivent être défendues. Ancrée dans la population, l'armée de milice est un instrument de la défense nationale. Il n'est pas question qu'elle devienne un enjeu politique. Si nous renonçons au système de milice, nous n'avons qu'une alternative: nous passer de toute défense nationale ou mettre sur pied une onéreuse armée professionnelle. Celle-ci se chercherait des

missions qu'elle trouverait surtout à l'étranger, si bien qu'elle impliquerait la Suisse dans des conflits internationaux. Notre liberté et notre indépendance sont aussi menacées par une politique extérieure aux accents idéologiques. Que l'on songe à la crise avec la Libye, à l'engagement militaire évité en dernière minute contre les pirates somaliens ou à la manière dont nos conseillers fédéraux s'excusent à l'étranger pour des décisions prises par leur propre peuple. Nous devons prendre soin de notre indépendance et de notre liberté.

Surpopulation étrangère

Depuis toujours de nombreux étrangers ont cherché en Suisse une nouvelle patrie – comme réfugiés ou comme personnes en quête de travail. Sans eux, nos entreprises n'auraient pas atteint leur niveau actuel. Mais aujourd'hui la Suisse a de sérieux problèmes avec l'immigration. L'inaction du Conseil fédéral et des partis du centre-gauche provoque un accroissement incontrôlé de la population avec des conséquences graves pour notre pays. Des qualités et traditions importantes sont remises en question. De nombreuses Suissesses et de nombreux Suisses ne se sentent plus en sécurité dans leur propre pays. Près de la moitié des crimes commis en Suisse doivent être mis sur le compte d'étrangers. Cette situation résulte d'une immigration en masse incontrôlée et d'une justice complaisante à l'égard des criminels. En disant OUI le 28 novembre 2010 à l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, les Suissesses et les Suisses contribueront au rétablissement de la sécurité et d'une justice rigoureuse.

La famille méprisée

L'importance de la famille et la responsabilité éducative des parents sont de plus en plus souvent contestées. L'Etat se mêle de l'éducation des enfants. Il veut que les enfants soient scolarisés dès l'âge de 4 ans et, si on écoutait les bureaucrates de l'instruction publique, les petits seraient intégrés encore plus jeunes dans le système éducatif étatique. Au lieu de permettre aux enseignantes et aux enseignants de s'occuper pleinement de leur tâche première, la formation des enfants, on les surcharge d'exigences bureaucratiques et de réformes. Le Parlement a même osé réserver les déductions fiscales pour la garde des enfants aux seules familles confiant leurs enfants à des tiers. L'initiative UDC pour les familles exige que cet avantage profite aussi aux parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants. Battons-nous ensemble pour le libre choix et l'indépendance des familles.

Garantir le financement des institutions sociales

Les politiques et les syndicats surchargent les œuvres sociales, mais l'ardoise devra en fin de

compte être effacée par le peuple. L'assurance-chômage a une dette de plus de 7 milliards de francs. Il faudra augmenter les prélèvements sur les salaires – de 0,2% «seulement» si les Suissesses et les Suisses approuvent le 26 septembre 2010 la révision de l'assurance-chômage. Sinon la population laborieuse de ce pays verrait son revenu ponctionné de 0,5%. En votant oui à cette réforme, nous renforçons la cohésion sociale et la sécurité financière de cette importante institution.

C'est maintenant qu'il faut agir!

Il est juste de réfléchir à l'avenir de la Suisse. Face à tous ces défis nous ne devons cependant pas oublier que les racines de notre pays sont toujours saines. Souvenons-nous des valeurs fondamentales et des forces de la Suisse. Le peuple est souverain chez nous et si c'est lui qui indique la voie à suivre. Nous autres, citoyennes et citoyens, avons les moyens de provoquer des changements en votant, en élisant ou en lançant des initiatives populaires. C'est dire que nous devons aussi prendre soin de notre démocratie directe.

L'UDC a ouvert du 1^{er} août au 31 octobre une consultation populaire sur la politique d'asile et des étrangers (www.consultation-populaire.ch). Nous nous intéressons aux idées et aux soucis de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de notre pays. Nous serions heureux que vous soyez nombreux à répondre. Je vous remercie d'avance de prendre soin de notre pays.

Cette année également je vous souhaite une belle et sereine fête du 1^{er} août.

Bien à vous

Toni Brunner
Président de l'UDC Suisse

www.udc.ch



Pour une Suisse forte

**Vous trouverez le Pacte fédéral à l'adresse internet www.admin.ch/org/polit
Un versant un don sur le CCP 30-8828-5 vous soutenez la parution de cette annonce.
Un grand merci!**

Conférence de presse UDC du 11 août 2010

Halte à la destruction de l'agriculture suisse

L'UDC Suisse présente son analyse de la **situation actuelle de l'agriculture suisse** et de la politique agricole de la Confédération. L'UDC s'engage pour le maintien et le renforcement d'une agriculture suisse diversifiée et multifonctionnelle. L'UDC considère la production agroalimentaire en Suisse comme l'un des piliers de notre souveraineté alimentaire.

Assemblée des délégués du 28 août 2010 à Zoug (ZG)

Les criminels étrangers doivent être expulsés!

600 personnes, dont 415 délégués, se rencontrent à Baar le 28 août pour mettre la dernière touche au mot d'ordre pour la votation du 28 novembre. Les délégués se prononcent par 415 voix en faveur de l'initiative sur le renvoi et par 416 voix contre le contre-projet d'obstruction du Parlement. Le rejet de l'initiative du PS sur les impôts est aussi net, puisque 379 délégués sont contre.

Lors des **élections complémentaires** du 29 août dans le **canton de Schaffhouse** l'UDC réussit, avec son candidat Ernst Landolt, à remporter le siège du conseiller sortant Erhard Meister.

Point de presse UDC du 31 août 2010

La direction du parti a examiné les candidatures déposées en vue des élections complémentaires au Conseil fédéral du 22 septembre 2010. Plusieurs personnes se sont annoncées et sont prêtes à se lancer dans la campagne. La direction du parti propose au groupe parlementaire et à sa direction la candidature du conseiller national Jean-François Rime. Avec Jean-François Rime, le parti peut proposer au Parlement une personnalité forte, un entrepreneur à la longue expérience et originaire du canton trait d'union de Fribourg.

SEPTEMBRE

Le groupe UDC nomme Jean-François Rime candidat au Conseil fédéral:

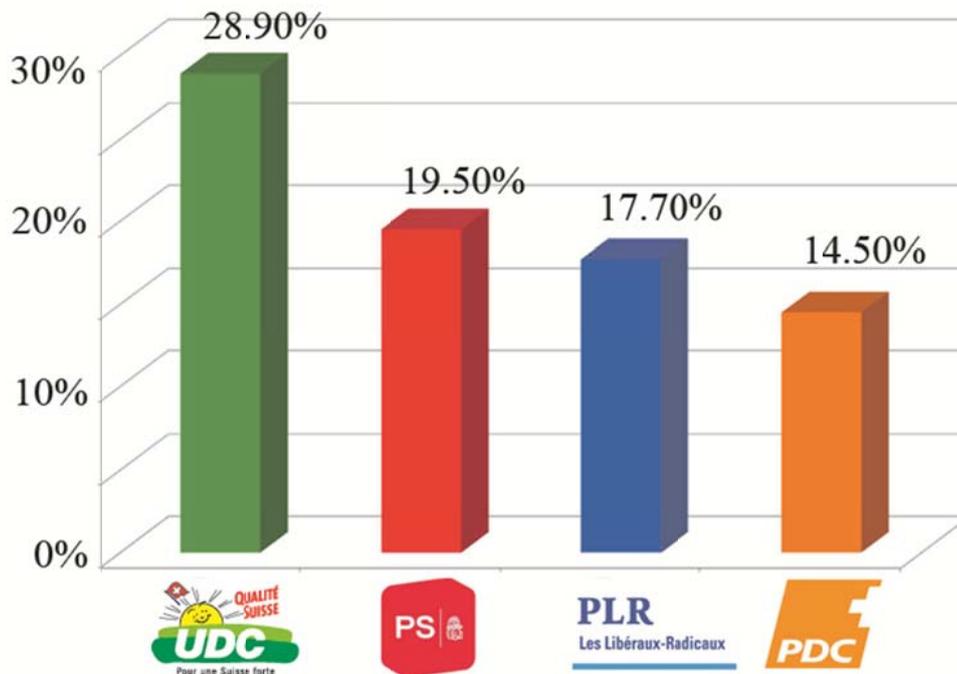
le groupe parlementaire UDC nomme le 3 septembre 2010 son vice-président Jean-François Rime à l'unanimité comme candidat à l'élection au Conseil fédéral. Avec Jean-François Rime l'UDC propose une personnalité politique et économique fribourgeoise qui dépasse de loin les frontières partisans. La revendication de l'UDC d'obtenir un second siège au Conseil fédéral est la plus légitime de tous les partis, si l'on s'en tient à la concordance. C'est pourquoi l'UDC attend des autres partis qu'ils soutiennent la candidature de Jean-François Rime. Ce dernier se tient bien entendu à la disposition des autres groupes parlementaires pour des audiences.

Election complémentaire au Conseil fédéral du 22 septembre 2010:

Le Parlement a une nouvelle fois refusé à l'UDC un second siège au gouvernement et s'est départi de la concordance en optant pour une représentante du PS et un membre du PLR. Le candidat de l'UDC, le conseiller national Jean-François Rime, a été comme annoncé soutenu par son groupe lors des deux élections et jusqu'au tour final.

L'UDC, en tant que plus grand parti de Suisse, avec près de 30% des suffrages, reste sous-représentée dans le gouvernement fédéral. Les autres partis ont démontré par leur attitude qu'il leur importait davantage de rester au pouvoir que de res-

pecter la volonté populaire et garantir ainsi la stabilité de la Suisse. Cette attitude va à l'encontre du bien du pays. L'UDC fera à nouveau valoir son droit à un second siège au gouvernement au plus tard lors du renouvellement du Conseil fédéral en 2011.



Session d'automne 2010 (13 septembre – 1er octobre 2010)

Première semaine de session

Le premier jour de la **première semaine de session** Marianne Streiff (PEV/BE) prête serment, après avoir glissé dans le Conseil national suite au départ de Walter Donzé. Après le Conseil fédéral et le Conseil national, c'est au tour du Conseil des Etats de recommander de rejeter l'initiative populaire de la gauche "Pour la protection face à la violence des armes". Mardi le National noie la révision du droit du bail en refusant pour la deuxième fois d'entrer en matière. L'initiative parlementaire de l'UDC qui demande que le droit suisse prime sur le droit international existant, est rejetée par le Conseil national par 117 voix contre 62. Le Conseil des Etats transmet mardi, avec 23 voix contre 20 et contre la volonté de l'UDC, une motion du conseiller national PDC Luc Barthassat exigeant que les jeunes sans-papiers puissent dorénavant terminer un apprentissage en Suisse. Le National accepte également cette motion au printemps 2010. Au Conseil fédéral maintenant de modifier la loi concernée. L'UDC va examiner l'opportunité de lancer un référendum. Le Conseil national décide mercredi lors de l'examen de la 11^{ème} révision de l'AVS, contre l'avis de l'UDC, que les retraites anticipées devront, depuis l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, être compensées de façon précise pendant un certain temps.

Deuxième semaine de session

Le Conseil national autorise, contre la volonté de l'UDC, la participation de la Suisse au Fonds européen pour les frontières extérieures. Après que le Conseil des Etats a avalisé ce développement du droit de Schengen, la Suisse devra dorénavant participer à hauteur de 15 millions de francs par an à ce fonds de solidarité. Le Conseil

des Etats décide lundi, contre la volonté de l'UDC, de ne pas exclure les sans-papiers de l'assurance obligatoire des soins. La chambre haute élimine également les dernières divergences dans la 11^{ème} révision de l'AVS. Le National approuve une injection unique de 850 millions de francs dans le fonds d'infrastructure. Mercredi matin l'Assemblée fédérale élit Simonetta Sommaruga (PS/BE) et Johann N. Schneider-Ammann (PLR/BE) au Conseil fédéral comme successeurs de Moritz Leuenberger et Hans-Rudolf Merz, conseillers sortants. Ce faisant elle bafoue une fois de plus le principe de la concordance. Le candidat de l'UDC, Jean-François Rime, arrive dans les deux élections jusqu'au tour final et fait un score tout à fait honorable. Le Conseil national décide mercredi après-midi de renvoyer le projet de révision de la LAA au Conseil fédéral. Après le Conseil des Etats, c'est au tour du National de se prononcer en faveur de la suppression de vignette de vélo par 96 voix contre 51 et le soutien de l'UDC. Le Conseil des Etats donne son accord jeudi au durcissement de différentes normes pénales. Il adopte, comme le préconise l'UDC, deux motions pour plus d'efficacité dans l'exécution pénale. La chambre haute ne veut toutefois pas entendre parler de tribunaux en référé et rejette de façon tacite une motion de Luzi Stamm (UDC/AG), que le National avait acceptée.

Troisième semaine de session

Le Conseil national décide par 126 voix contre 57, de recommander au peuple d'accepter l'initiative populaire "jeunesse et musique". Le Conseil des Etats est le premier à donner son accord au crédit d'engagement en faveur des CFF et des chemins de fer privés. D'autre part il rejette l'initiative pour le paysage et suit en cela la position du Conseil fédéral. Toutefois le Conseil des Etats se prononce en faveur d'une révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, comme contre-projet indirect. Mercredi matin l'Assemblée fédérale élit les membres suivants dans la nouvelle Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération: David Zollinger (UDC), Thierry Béguin, Giorgio Bomio, Thomas Fingerhuth, Niklaus Oberholzer, Hansjörg Seiler (UDC) et Carla Wassmer. D'autre part Lucrezia Glanzmann-Tarnutzer (PLR) est élue au poste de nouvelle juge fédérale et Stephen Berti (sympathisant des Verts) au poste de nouveau juge suppléant du Tribunal fédéral. Le Conseil national rejette mercredi, contre l'avis de l'UDC, la libéralisation complète du marché postal par 102 voix contre 82 et tient à maintenir le monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes. Le National est cette fois du même avis que l'UDC lorsqu'il décide que la Suisse n'a pas à ratifier les protocoles additionnels de la Convention alpine, en refusant pour la seconde fois d'entrer en matière. Jeudi le National suit le Conseil des Etats sur la question de la protection du loup et transmet une motion, qui demande que l'on puisse à nouveau chasser le loup. Sur un tout autre sujet le Conseil national s'exprime par 116 voix contre 58 contre l'initiative "anti-4x4" lancée par les Jeunes Verts. Toutefois il charge sa commission pour l'environnement, contre la volonté de l'UDC, de préparer un contre-projet indirect qui aille dans le sens du Conseil fédéral. Vendredi le National adopte la motion Aebi (UDC/BE) pour un modèle de régulation permettant d'adapter les quantités de lait aux besoins du marché, par 104 voix contre 60. Lors du vote final le Conseil national rejette la 11^{ème} révision de l'AVS avec l'aide de l'UDC.

Votation populaire du 26 septembre 2010

Le peuple suisse dit **Oui** à 53,4% à la **révision de l'assurance chômage**. L'UDC se félicite de ce résultat, même si le projet de révision ne la satisfait pas entièrement. Le oui est avant tout un signe que les abus et les incitations contreproductives ne seront plus acceptés dans le cadre de l'assurance-chômage. Avec ce vote les citoyens de ce pays ont fait passer le message clair qu'ils ne veulent pas une augmentation des déductions salariales.



De plus en plus d'étrangers viennent en Suisse pour profiter de nos institutions sociales.

Voter OUI à la révision de l'assurance-chômage le 26 septembre, c'est empêcher les abus suivants:

- jusqu'ici les chômeurs étrangers avaient droit à 18 mois d'indemnités de chômage après seulement 12 mois de cotisation. Grâce à la révision de l'AC, la durée de leurs indemnités de chômage ne pourra pas excéder la durée de leur cotisation.
- les jeunes chômeurs étrangers doivent accepter tous les emplois qui paraissent acceptables pour eux.
- la navette entre les programmes d'occupation et le chômage indemnisé, pratique courante à l'étranger, ne sera plus possible.

Donc: **OUI** pour assurer l'assurance-chômage pour la lutte contre les abus!



UDC Suisse, case postale 8625, www.udc.ch. Avec un don sur le CCP 30-8828-5 vous soutenez la parution de cette annonce. Un grand merci.

OCTOBRE

Lors des **élections générales 2010** dans le canton de Zoug, l'UDC peut se targuer d'avoir fait un très bon score. La part des voix accordées au parti a augmenté de 19,8% à 22,7%. L'UDC est maintenant représentée par 19 conseillers d'Etat (+2) et deux membres de l'exécutif (+1, Stephan Schleiss).

Conférence de presse du 4 octobre 2010

"Non au contre-projet inefficace à l'initiative sur le renvoi"

Le comité interpartis "Non au contre-projet" présente à Berne les arguments contre le contre-projet inefficace à l'initiative sur le renvoi. Ce contre-projet du Parlement, par les dispositions constitutionnelles douteuses qu'il contient, n'a aucune utilité et doit être refusé catégoriquement. Il empêche le renvoi d'étrangers criminels et ancre des mesures d'intégration publique dans la Constitution fédérale.

Affiche du comité interpartis:



Ivan S., **Violateur**
et bientôt Suisse?

NON
au contre-
projet

Initiative sur le renvoi: **OUI**

www.criminels-non.ch Comité interpartis NON au contre-projet CCP 60-167674-9

Encart du comité interpartis:



Voici les faits:

Avec l'initiative sur le renvoi, il doit partir!

Ivan S., **violateur**

Avec le contreprojet, il peut rester!

La statistique le prouve: environ la moitié des délinquants pénaux de notre pays sont des étrangers. Dans les homicides, la proportion d'étrangers est de 59%, dans les viols de 62%. 70% des détenus des prisons suisses sont des étrangers. (Source: Office fédéral de la statistique)

Avec l'initiative sur le renvoi ...

- les assassins, violeurs, abuseurs d'enfants et autres criminels étrangers sont obligatoirement expulsés de Suisse à la suite de leur délit.
- il y aura moins de criminalité étrangère et plus de sécurité en Suisse parce que, selon l'Office fédéral de la migration, 1480 criminels étrangers pourraient être expulsés chaque année.
- les étrangers qui ne respectent pas nos règles doivent quitter le pays; les étrangers qui se comportent correctement ne sont pas concernés et profitent eux aussi de l'initiative.

Expulser les étrangers criminels? Initiative sur le renvoi **OUI**

Avec le contreprojet ...

- les juges et les autorités décident à leur guise qui doit être expulsé!
- l'expulsion d'étrangers criminels est empêchée en référence au droit international et aux conventions internationales.
- les étrangers criminels sont intégrés moyennant des programmes d'intégration étatiques au lieu d'être renvoyés, si bien qu'ils peuvent devenir rapidement Suisses.
- les délinquants expulsés peuvent revenir en Suisse éventuellement après un an déjà!

Empêcher l'expulsion? contre-projet **NON**

Comité interpartis Non au contre-projet. Par un don sur le CCP 30-8828-5 vous soutenez la parution de cette annonce. Un grand merci. www.criminels-non.ch

Conférence de presse du 5 octobre 2010 "L'UDC veut une armée de milice forte"

L'UDC présente sa vision d'une armée de milice forte ainsi qu'un bref document de fond sur le sujet. Notre parti tient fermement à la crédibilité de la défense nationale et à l'efficacité de notre armée, gages de la souveraineté et de la neutralité de la Suisse. Il est impératif de planifier et de mettre sur pied, sur la base d'une mission de défense clairement définie, une armée de milice crédible et porteuse d'avenir. Le principe de milice et l'obligation de servir doivent être maintenus en toutes circonstances. Le rapport sur l'armée du Conseil fédéral présenté la semaine dernière n'apportant aucune réponse satisfaisante quant aux attributions et aux défis de l'armée du futur, il ne peut qu'être rejeté.

Conférence de presse du 15 octobre 2010 L'UDC lance sa campagne en vue de la votation "Oui à l'initiative sur le renvoi"

L'UDC a lancé sa campagne en vue de la votation "Oui à l'initiative sur le renvoi". De nombreux Suisses et Suissesses ne se sentent plus en sécurité dans leur propre pays. Il n'y a pas que les personnes âgées qui n'osent plus sortir de chez elles le soir: de nombreux jeunes vivent quotidiennement au milieu des incivilités et des bagarres. Presque la moitié de toutes les infractions commises en Suisse sont le fait d'étrangers. L'initiative UDC sur le renvoi permet de renvoyer enfin systématiquement les étrangers qui commettent des crimes graves dans notre pays et de leur infliger au moins cinq ans d'interdiction d'entrer sur le territoire. L'UDC a déposé son initiative sur le renvoi en février 2008, forte de 211'000 signature valables.

Affiche de l'UDC:



Encarts de l'UDC:

Contre la criminalité étrangère

Voici comment voter correctement:

Bulletin de vote: Votations fédérales du 28 novembre 2010
Vous pouvez répondre par «oui» ou par «non» aux questions a) et b).

a) **Initiative populaire:**
Acceptez-vous l'initiative populaire
«Pour le renvoi des étrangers criminels
(Initiative sur le renvoi)»?

Réponse: «oui» ou «non»
OUI

b) **Contre-projet:**
Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 10 juin 2010
concernant l'expulsion et le renvoi des criminels
étrangers dans le respect de la Constitution?

Réponse: «oui» ou «non»
NON

Vous ne devez cocher qu'une seule case à la question c), faute de quoi l'on considérerait que vous n'avez pas répondu à cette question.

c) **Question subsidiaire:**
Si le peuple et les cantons acceptaient à la fois
l'initiative populaire «Pour le renvoi des étrangers
criminels (Initiative sur le renvoi)» et le contre-projet
(arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion
et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la
Constitution):
Est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet
qui doit entrer en vigueur?

Réponse: Mettre une
croix dans la case qui
convient
Ainsi:

Utilisez votre bulletin de vote original et
remplissez-le à la main. N'oubliez pas
de signer le certificat de vote
dans l'enveloppe
électorale.

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne
En versant un don au CCP 30-8828-5 vous permettez une
parution plus fréquente de cette annonce. Un grand merci pour votre soutien.

UDC
QUALITÉ SUISSE
Pour une Suisse forte

Congrès public spécial du 23 octobre 2010 à Liestal (BL)

Thème: La formation

Le but des plans d'enseignement est de fixer des exigences claires, facilement vérifiables et réalistes pour les écolières et les écoliers de toutes les classes d'âge. Les plans d'enseignement définissent les objectifs que les maîtres doivent atteindre chaque année avec chaque classe et quel niveau de performance les écolières et les écoliers doivent atteindre en fonction de leur âge. Le but est de réaliser des résultats suffisants pour être promu dans la classe supérieure. Les délégués de l'UDC et de nombreuses personnes intéressées par les questions de formation se rencontrent à Liestal (BL) pour un congrès public sur le thème de la formation et adoptent le catalogue d'exigences de l'UDC.

Le 24 octobre le **canton du Jura** élit son Grand Conseil. L'UDC obtient de haute lutte un siège supplémentaire pour atteindre 4 représentants. L'UDC accroît son score de 3,1% à 9,6%.

Conférence de presse du 25 octobre 2010

"Projet de programme politique 2011-2015 de l'UDC: Les Suisses votent UDC"

L'UDC présente son projet de programme politique 2011-2015. Celui-ci donne un aperçu des positions du parti face à divers thèmes politiques. L'UDC s'engage pour la Suisse. Son programme est par conséquent marqué par le combat du parti pour un avenir du pays dans la sécurité, la liberté, l'indépendance et la prospérité. La campagne 2011 est placée sous la devise: "Les Suisses votent UDC".

Les Suisses votent UDC



Ma maison – notre Suisse

NOVEMBRE

Conférence de presse du 2 novembre 2010

"Plan d'études de l'UDC"

L'UDC présente devant les médias son plan d'études détaillé (101 pages) à titre de contre-projet au Plan d'études 21. Elaboré par un groupe de travail interne composé d'enseignants, le plan d'études UDC définit les objectifs de performance à atteindre, mais laisse aux enseignants la liberté de choisir la voie conduisant à ces objectifs. Le plan d'enseignement UDC se base sur les performances et non pas sur un égalitarisme forcé. Les associations professionnelles et les entreprises définissent ce qu'ils attendent des adolescents sortant de l'école et cette dernière doit y préparer les jeunes en les faisant passer des examens annuels finaux assortis de notes. Le plan d'études UDC est un outil de travail donné aux enseignants. Des plans d'études ou instructions pour l'enseignement de plusieurs pages ont été préparés pour les branches suivantes: mathématiques, allemand, langues étrangères, histoire, branches environnementales, travaux pratiques et éducation sexuelle.

Conférence de presse du 9 novembre 2010

"Succès de la consultation populaire sur la politique d'asile et des étrangers"

L'UDC annonce les résultats de la consultation populaire lancée le 1^{er} août 2010 sur la politique d'asile et des étrangers. Plus de 70 000 citoyennes et citoyens y ont participé. Les réponses différenciées montrent clairement que 90% des participants ne sont plus prêts à accepter le laxisme actuel en matière de politique d'asile et des étrangers. Principaux résultats: près de 70% réclament l'expulsion systématique des étrangers criminels alors que 64% demandent l'expulsion des clandestins et l'introduction d'une naturalisation à l'essai.

28 novembre 2010: votations

Oui à l'initiative sur le renvoi, Non au contre-projet

Avec **52,9% de Oui à l'initiative sur le renvoi** le peuple suisse donne un mandat clair et net à ses autorités: les étrangers criminels doivent être systématiquement expulsés et interdits de séjour. Le oui du peuple d'aujourd'hui et les 54,2% de non au contre-projet sont un premier pas vers le renforcement de la sécurité en Suisse. Il s'agit maintenant de concrétiser fidèlement cette initiative au niveau de la loi. L'UDC ne manquera pas de rappeler aux partis du centre leurs belles promesses de vouloir combattre "sévèrement" la criminalité étrangère. Ils doivent maintenant apporter la preuve par l'acte. L'UDC mettra tout en œuvre pour que le Conseil fédéral et le Parlement réalisent rapidement et correctement ce travail législatif. Elle exige du Conseil fédéral qu'il mette un projet de loi en consultation d'ici l'été 2011.

Initiative populaire fédérale "Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)"

Avec 58,5% de non les votants ont **clairement rejeté l'initiative fiscale du PS**. Par ce verdict, les votantes et les votants ont mis le holà à l'application du programme socialiste. La décision prise aujourd'hui par le peuple est aussi un engagement clair et net en faveur d'une imposition modérée et du fédéralisme. Il est temps désormais de procéder à quelques optimisations du secteur fiscal.

Annonce de l'UDC :

Payer plus d'impôts ?



L'initiative fiscale du PS entraîne directement des hausses d'impôts dans 16 cantons. Ensuite, tous les autres cantons devront eux aussi augmenter leurs impôts. Les conséquences:

- nous devons tous payer plus d'impôts !
- les cantons ne pourront plus décider de leur fiscalité !
- la Suisse sera moins compétitive au niveau international !
- des emplois seront perdus !
- la prospérité et la croissance seront détruites !

Donc
initiative fiscale du PS
NON

Avec votre don sur le CCP 30-8828-5 vous soutenez la parution de cette annonce. Un grand merci!



Session d'hiver 2010 (29 novembre – 17 décembre 2010)

1^{re} semaine de la session

Le premier jour de la session, Sebastian Frehner (UDC/BS), Peter Flück (PRD/BE) et Elisabeth Schneider (PDC/BL) prêtent leur serment de conseillers nationaux. Frehner succède à Jean Henri Dunant, Flück à Johann Schneider-Ammann et Schneider à Kathrin Amacker. Jean-René Germanier (PLR/VS) est élu à la présidence du Conseil national par 163 voix sur 170 valablement exprimées. Hansjörg Walter (UDC/TG) est élu premier vice-président, Maya Graf (Verts/BL), deuxième vice-présidente du Conseil national. Le Conseil des Etats élit à sa présidence Hansheiri Inderkum (PDC/UR). Le premier vice-président est Hans Altherr (FDP/AR), le deuxième vice-président Filippo Lombardi (CVP/TI).

Le Conseil des Etats refuse la création d'un registre spécial pour les pédophiles et le durcissement des peines pour viols alors que le Conseil national avait donné suite à ces propositions de la conseillère nationale UDC Natalie Rickli. Au cours du débat budgétaire, le Conseil national refuse d'augmenter l'aide au développement et coupe donc 134 millions dans le budget. Comme le Conseil des Etats, le National soutient un arrêté fédéral visant à facturer à l'UBS les coûts de la procédure d'assistance administrative, soit 40 millions de francs. En revanche, la Grande Chambre refuse contre la volonté de l'UDC une initiative parlementaire de la CPS-CN qui exige la réintroduction de l'examen de conscience dans le recrutement pour la protection civile. Les rentes AI versées à l'étranger doivent être adaptées au pouvoir d'achat local: le Conseil national approuve par 83 voix contre 81 une initiative parlementaire de l'UDC. Le Conseil national pose un premier jalon dans le débat sur les nouvelles centrales nucléaires en rejetant par 24 voix contre 11 une initiative cantonale de Bâle-Ville qui demande que la Suisse renonce à de nouvelles centrales nucléaires.

2^e semaine de la session

Le Conseil national fait volte-face et refuse par 95 voix contre 83 une loi nationale sur les chiens dangereux. Après cinq années de travaux législatifs, ce projet passe donc aux oubliettes. Les dispositions cantonales plus sévères restent en vigueur. Le Conseil national entend donner à l'agriculture davantage de moyens financiers en 2012 et 2013 que le Conseil fédéral, soit 6,858 milliards de francs. La part du lion revient aux paiements directs. Une proposition de l'UDC de fixer déjà les paiements pour 2014 et 2015 échoue de justesse. Ensuite, le Conseil national approuve les modifications de la loi sur le CO₂ qui servent de contreprojet indirect à l'initiative anti-4x4. D'ici à 2015, les voitures nouvellement immatriculées ne devront pas émettre plus de 130 grammes de CO₂ par kilomètre en moyenne. Le Conseil des Etats termine l'examen du budget et accepte finalement un déficit de 632 millions de francs. Parmi les quatre divergences qui le séparent encore du Conseil national, celle concernant l'aide au développement, dans laquelle la Petite Chambre refuse de couper, est la plus importante. Conseil prioritaire dans ce dossier, la Chambre des cantons approuve le programme d'assainissement de la caisse de pension des CFF qui prévoit une contribution fédérale de 1,145 milliard de francs. Les mesures urgentes prises en 2008 pour améliorer la protection des épargnants en cas de faille bancaire sont prolongées jusqu'en 2012. Le Conseil national et le Conseil des Etats approuvent la clause d'urgence.

L'Assemblée fédérale deux chambres réunies élit Micheline Calmy-Rey à la présidence de la Confédération avec seulement 106 sur 189 votes valables, le plus mau-

vais résultat de l'histoire de l'élection du président de la Confédération. Eveline Widmer-Schlumpf est élue vice-présidente du Conseil fédéral par 146 voix sur 222. Reprenant le débat budgétaire, le Conseil national s'aligne sur le Conseil des Etats et renonce, contrairement à l'avis de l'UDC, à son opposition à l'augmentation de l'aide au développement. Conseil prioritaire en la matière, le Conseil des Etats approuve des crédits supplémentaires pour l'aide au développement d'un montant de 640 millions de francs pour les années 2011 et 2012.

3^e semaine de la session

Le Conseil des Etats décide que la Suisse doit participer aux mesures de sauvetage du FMI au cas où des pays supplémentaires se retrouvent en difficulté. Par 27 voix contre 3 il approuve une augmentation de 2,5 à 16,5 milliards de francs de la contribution suisse dans le cadre des nouveaux accords d'emprunts du FMI. La Petite Chambre exige en outre que la Banque nationale accorde un prêt de 950 millions de francs au FMI pour la lutte contre la pauvreté. Ensuite, la Chambre des Cantons approuve un contreprojet indirect à l'initiative contre les rémunérations abusives. Il renonce à diluer le projet et y ajoute même une réglementation des bonus en se prononçant contre la volonté de l'UDC pour un nouvel impôt grevant les bonus de plus de 3 millions de francs. En outre, le versement de bonus aussi élevés serait interdit en cas d'exercice déficitaire. Le National renvoie le projet de réforme de la TVA à taux unique avec le mandat de préparer un projet à deux taux et diverses exceptions. Les deux Chambres décident que les chemins de fer suisses toucheront 4,741 millions de francs pour les investissements dans l'infrastructure en 2011 et 2012. Le Conseil des Etats provoque une divergence de taille concernant le projet de promotion des réseaux médicaux. Il ne veut pas forcer les caisses-maladie de proposer des systèmes "managed care" et de récompenser les assurés par une franchise moins élevée s'ils adhèrent à ces réseaux de santé.

Reprenant le budget 2011, le Conseil des Etats élimine les divergences avec le National, si bien que le déficit annoncé sera de 646 millions de francs, soit 52 millions de plus que la proposition du Conseil fédéral. Les producteurs de lait recevront 45 millions de plus que prévu dans la version gouvernementale. Le National approuve la première partie de la 6^e révision de l'AI. Il refuse d'imposer aux entreprises des quotas d'handicapés, mais demande le réexamen des rentes accordées à des personnes souffrant d'un traumatisme de la colonne cervicale ou présentant d'autres tableaux cliniques difficilement explicables.

La loi révisée sur l'aménagement du territoire constitue le contreprojet indirect à l'initiative contre les résidences secondaires et forme ainsi une mesure d'accompagnement à la suppression de la Lex Koller. Par 17 voix contre 16, le Conseil des Etats approuve la motion de Christoffel Brändli qui demande un contrôle plus efficace de l'immigration dans le cadre de la libre circulation des personnes. Le Conseil national décide d'uniformiser au niveau national l'intégration des étrangers et approuve donc contre la volonté de l'UDC une motion de la CIP en faveur d'une loi-cadre sur l'intégration des étrangers. Lors des votations finales, le Conseil national approuve 15 projets dont la loi sur la poste et la loi sur l'organisation de la poste.

Conférence de presse du 1^{er} décembre 2010 "La liberté d'opinion et de réunion est menacée"

L'UDC est très inquiète devant les développements de ces dernières semaines. La liberté d'opinion et de réunion est systématiquement violée et menacée par des agitateurs gauchistes. Après avoir empêché la tenue du congrès de programme de l'UDC Suisse à Lausanne, ces milieux ont attaqué les locaux de travail de l'UDC. Le but est évident: empêcher l'UDC d'exercer ses activités politiques. L'UDC refuse d'accepter cette atteinte à la liberté d'opinion et de réunion qui est un droit démocratique fondamental. Elle appelle les autorités de tous les niveaux à combattre ces agissements antidémocratiques. L'UDC demande aussi l'ouverture d'un débat urgent sur ce thème durant la session en cours des Chambres fédérales et dépose une intervention parlementaire dans ce sens.

Congrès de programme à Gland (VD) du 4 décembre 2010 "Congrès de programme 2011 – 2015"

Des scènes détestables jettent leur ombre sur le congrès de programme de l'UDC Suisse. Des voyous gauchistes ont réussi à empêcher la réunion de l'UDC à Lausanne. Les autorités se sont pliées aux exigences de ces milieux, se rendant ainsi elles aussi coupables de cette atteinte massive à la liberté d'opinion et de réunion. Malgré les températures hivernales, le congrès de programme aura donc lieu en plein air à Coinsins (VD) en présence de quelque 800 délégués et hôtes.



Les délégués réunis à Gland approuvent le programme politique 2011-2015 de l'UDC Suisse. Comptant 25 chapitres et 84 pages, ce programme est sans doute le plus volumineux de l'histoire de l'UDC. Les partis cantonaux et les délégués ont déposé au total 156 amendements dans le cadre de la procédure de consultation. Ces propositions ont subi une première sélection au niveau du Comité directeur et du Comité central avant d'être définitivement approuvées ou refusées par le congrès de programme. Parmi les ajouts au programme il faut citer la proposition de résilier l'accord de Schengen et d'appliquer plus sévèrement les lois suisses face aux sans-papiers.



Conférence de presse du 30 décembre 2010 "Schengen est un désastre"

Le projet Schengen, donc la mise en place d'un grand espace de sécurité composé d'Etats très divers, échoue tous les jours face à la réalité. Il s'agit en fait d'une illusion qui coûte toujours plus cher. Aujourd'hui, la Suisse doit accepter sans réagir que l'afflux de personnes sans papiers valables ou présentant des visas falsifiés augmente constamment ou que des bandes criminelles fassent de véritables expéditions de pillage en Suisse pour ensuite repartir tranquillement par des frontières qui ne sont plus surveillées de part et d'autre. Cette situation est aggravée par le chaos de compétences entre le Corps des gardes-frontière et les corps de police cantonaux, par l'abandon de la souveraineté législative, par les énormes problèmes de sécurité et financiers du système d'investigation SIS ainsi que par une hausse massive des coûts par rapport aux chiffres annoncés par le Conseil fédéral avant la votation. En mettant en balance les avantages et les inconvénients de l'accord de Schengen, la conclusion à tirer est évidente: nouvelles négociations ou résiliation. Le prétendu espace de sécurité de Schengen est en réalité un espace d'insécurité.

2. Femmes UDC Suisse

Rapport annuel 2010 des Femmes UDC Suisse

Mars

Le comité des Femmes UDC Suisse tient quatre séances et prend notamment les décisions de fond suivantes: adoption des consignes de vote concernant le scrutin du *7 mars 2010*: non à l'article constitutionnel sur la recherche sur l'être humain, non à l'initiative exigeant un avocat pour les animaux, oui à l'adaptation du taux de conversion minimal. Un compte rendu pour la presse est rédigé à cet effet.

Le *16 mars 2010* le groupe "Femmes UDC Romandie" est fondé. La présidente en est la conseillère nationale vaudoise Alice Glauser qui est aussi membre du comité des Femmes UDC Suisse et servira de lien. Le but de cette constitution est notamment de surmonter la barrière linguistique parfois difficile lors des assemblées plénières et de mieux concentrer les forces des femmes UDC de Suisse romande.

Stratégie électorale 2011: doublement du nombre de mandats de femmes UDC au Conseil national, soit le passage de cinq à dix, organisation de manifestations électorales par les femmes UDC dans les cantons les plus importants, dépôt d'une proposition dans ce sens auprès de la direction du parti.

Programme du parti 2011-2015: engagement clair en net en faveur du chapitre "L'être humain est au centre".

Les déléguées se réunissent en quatre assemblées plénières. Elles examinent le document de fond "Saisir le mal à la racine" rédigé de concert par les conseillères nationales Flückiger, Geissbühler et Rickli, ainsi que Rita Gygax et Aiki Panayides. Madame Manuela Griffel, chargée des affaires de la jeunesse auprès de la police cantonale de Zoug, décrit sans fard le travail quotidien de la police avec des jeunes suspects. Un flyer reprenant les points essentiels du document est imprimé en français et en allemand. Le document peut être consulté à l'adresse internet www.udc.ch, Organes > Femmes UDC Suisse.

Juin

Les déléguées sont les hôtes de la société Rhenus SA à Bâle. Peter Wiedmer, directeur, et Christoph von Rotz, conseiller national, leurs présentent des réflexions intéressantes sur les transports de marchandises d'aujourd'hui et de demain.

Août

La date de l'assemblée plénière concorde avec celle de l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse à Zoug. La conseillère nationale Yvette Estermann et Gregor Rutz informent sur l'initiative sur le renvoi. Après une vive discussion, l'assemblée se prononce à l'unanimité pour un double oui. Le soir les déléguées sont reçues par les autorités.

Novembre

L'assemblée plénière a lieu dans la salle du groupe parlementaire UDC au Palais fédéral. La nombreuse assistance se prépare aux élections fédérales 2011. Silvia Bär, responsable de la campagne électorale 2011, explique en quelques mots clairs et précis la stratégie électorale 2011. L'hôte surprise est le conseiller national Toni Brunner, président de l'UDC Suisse, qui souligne une fois de plus l'importance de la

présence de femmes de droite dans tous les organes politiques. Ayant en haute estime le travail des femmes UDC, il les remercie sincèrement. Durant la deuxième partie de l'assemblée, les Femmes UDC Suisse recommandent à l'unanimité de rejeter l'initiative "protection contre la violence des armes" qui sera soumise au vote populaire en février 2011. La conseillère nationale Silvia Flückiger présente un exposé à ce sujet. Un communiqué de presse suit en janvier 2011.

3. Interventions du groupe parlementaire UDC

Le groupe parlementaire fédéral UDC dépose durant le dernier exercice **38 interventions du groupe, 28 initiatives parlementaires, 92 motions, 24 postulats, 161 interpellations et 34 questions ordinaires**. La vue d'ensemble complète des interventions peut être consultée sur internet à l'adresse www.parlement.ch (Curia Vista, banque de données des objets parlementaires) selon les groupes, les membres individuels du Parlement, la date et le thème.

4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

L'UDC a participé à 62 procédures de consultation en 2010:

- Révision totale de loi fédérale du 6 octobre 1989 sur l'encouragement des activités de jeunesse extrascolaires (loi sur les activités de jeunesse LAJ)
- Modification de l'ordonnance sur l'impôt anticipé et le droit de timbre
- Révision ordinaire de la loi sur les médicaments, 2^e étape
- Modification de l'ordonnance du 31 août 1983 sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnisation en cas d'insolvabilité (SR 837.02)
- Loi fédérale sur l'imposition de la propriété immobilière privée (imposition de la propriété immobilière): contreprojet du Conseil fédéral à l'initiative populaire "sécurité du logement à la retraite" de la Fédération des propriétaires immobiliers
- 08.432 Initiative parlementaire. La Suisse doit reconnaître ses enfants
- Avenir des réseaux d'infrastructure nationaux de Suisse
- Modification de l'ordonnance sur la protection de l'air – Reprise des prescriptions sur les gaz d'échappement édictées par la Communauté européenne pour les engins de travail
- Révision totale de la loi fédérale sur la recherche et l'innovation (LFRI)
- Modification du Code pénal et du Code pénal militaire concernant l'aide organisée au suicide
- 05.412 Initiative parlementaire Répression pénale de l'utilisation sans droit de valeurs patrimoniales obtenues par une tromperie non astucieuse
- Application et ratification de la convention du Conseil de l'Europe sur le trafic d'êtres humains. Loi fédérale sur la protection extra-procédurale des témoins (loi sur la protection des témoins)
- Loi fédérale sur les tâches policières de la Confédération (LPol)
- Approbation et modification de la convention Aarhus et modification de la loi sur la protection de l'environnement
- Révision totale de la loi sur la nationalité
- 08.520 Initiative parlementaire. Suppression des plaques de vélo
- Projet de modification de la loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangères et les étrangers concernant le remplacement de décisions de non-entrée en matière

- Code civile suisse (Partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce)
- Loi fédérale du 1^{er} octobre 2010 sur la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées (Loi sur la restitution des avoirs illicites, LRAI)
- Mesures réduisant les micropollutions dans les eaux pour la protection des écosystèmes et de l'eau potable. Modification de l'ordonnance sur la protection des eaux
- Modification de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (délits boursiers et abus sur le marché)
- Ordonnance sur l'assistance administrative après les accords de double imposition (OAAI)
- Audition concernant l'ordonnance sur le contrat de travail normal pour les employés de ménage
- Révision partielle de la loi sur la protection de la population et la protection civile LPPCi, RS 520.1)
- Programme de consolidation 2011-2013 (PC 2011/13) et rapport sur la mise en œuvre de l'examen des tâches de la Confédération
- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse
- Révision de la communication sur les accords verticaux
- Rapport sur l'efficacité de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons 2008-2011
- Projet du rapport sur l'armée 2010
- Loi fédérale sur la métrologie
- Loi fédérale sur le traitement fiscal des frais de formation et de perfectionnement
- Révision totale de la loi fédérale du 6 octobre 2000 concernant la surveillance du trafic postal et des télécommunications
- Révision de l'ordonnance sur les fonds propres (OFP)
- Approbation et application du protocole de l'ONU concernant les armes à feu (projet I) et modification de la loi sur les armes (projet II)
- Modification de l'ordonnance du 27 juin 1990 sur la désignation des organisations habilitées à recourir dans les domaines de la protection de l'environnement ainsi que de la protection de la nature et du paysage (ODO)
- Protection et exploitation des eaux, modification de l'ordonnance

- Loi fédérale sur le transport d'animaux et de plantes d'espèces protégées / modification de la loi sur les épizooties / modification de la loi sur la protection des animaux
- Adaptation de diverses ordonnances consécutivement à l'introduction de données biométriques dans les permis d'étrangers
- 06.490 Initiative parlementaire. Meilleure protection des consommatrices et consommateurs. Modification de l'article 210 CO
- Révision de la loi sur le contrôle des finances (LCF)
- Révision de la loi fédérale encourageant l'innovation, la coopération et le développement du savoir dans le domaine du tourisme (Innotour).
- Avant-projet de modification du Code pénal suisse et du Code pénal militaire pour appliquer l'article 123b cst. concernant l'imprescriptibilité de délits pénaux pornographiques contre des enfants avant la puberté
- Modification de la loi fédérale sur l'application de sanctions internationales (loi sur les embargos, LEmb)
- Révision de l'ordonnance sur l'admission, le séjour et l'activité lucrative
- Modification du Code pénal et du code pénal militaire (modification du droit des sanctions)
- Assurance-invalidité – 6^e révision de l'AI, deuxième paquet de mesures (révision 6b)
- Révision totale de la loi sur l'alcool: projet d'une loi sur l'imposition des spiritueux et d'une loi sur l'alcool
- Plan sectoriel Infrastructure de la navigation aérienne. Aéroport de Zurich
- Ordonnance sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics
- Bases légales pour l'instauration de zones environnementales
- Loi fédérale sur les cartes et d'autres restrictions à la concurrence
- Message sur la promotion de la culture entre 2012 et 2015
- Projet de disposition constitutionnelle générale sur l'approvisionnement de base (application de la motion 05.3232)
- Plan sectoriel Entreposage en couches géologiques profondes, étape 1
- Révision des ordonnances sur les stupéfiants
- Loi fédérale sur la révision partielle du droit des obligations (intérêts de retard)

- ordonnance sur l'atterrissage et le décollage d'aéronefs en dehors des aéroports (ordonnance sur les atterrissages en campagne, OSAC)
- Loi fédérale sur l'harmonisation du cadre pénal dans le Code pénal, dans le Code pénal militaire et dans le droit pénal annexe
- Loi fédérale sur l'imposition d'après la dépense
- 09.074 IP. CEATE-CE. Flexibilisation de la politique des surfaces forestières
- Avant-projet d'ordonnance sur la garde extrafamiliale des enfants (ordonnance sur la garde des enfants)
- 10.459 IP Contre-projet indirect aux initiatives populaires "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" et "pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (Initiative sur l'épargne-logement)"

5. Documents de fond de l'UDC

L'UDC a publié les documents de fond suivant en 2010:

mars 2010	Bref document de fond de l'UDC sur le secret bancaire
avril 2010	Pour un approvisionnement électrique sûr et avantageux
juin 2010	Quelle suite à donner à la crise libyenne?
octobre 2010	Pour une armée de milice forte
octobre 2010	La voie vers une école primaire axée sur les performances
novembre 2010	Plan d'études UDC
décembre 2010	La Suisse dans l'espace Schengen – un bilan après deux ans

6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse

En 2010 l'UDC, y compris les Femmes UDC, les Seniors UDC et UDC International, a publié 141 communiqués de presse (163 l'année précédente). Un système de mailing permet désormais à l'UDC d'envoyer ses communiqués et autres informations directement par courriel aux abonnés. Depuis juillet 2009 l'UDC Suisse publie chaque semaine un éditorial sur un thème d'actualité sous la forme d'une newsletter électronique. Le **journal du parti en langue** allemande "**Klartext**" continue de paraître tous les mois. Il en existe une version française depuis l'été dernier sous le nom de "**Franç-parler**". Le tirage atteignait fin 2010 environ 60 000 exemplaires pour l'édition allemande et 10 000 pour la française.

L'UDC a tenu **dix conférences** de presse en 2010:

- 26.01.2010 "Initiative pour les familles – signez maintenant!"
- 10.03.2010 "La direction de l'UDC et le comité de l'initiative contre les rémunérations abusives se mettent d'accord dans le droit des SA"
- "
19.04.2010 "Pour un approvisionnement électrique sûr et avantageux"
- 27.07.2010 "L'UDC lance une consultation populaire sur la politique d'asile et des étrangers"
- 11.08.2010 "Halte à la destruction du paysage suisse"
- 04.10.2010 "Non au contreprojet à l'initiative sur le renvoi"
- 05.10.2010 "Pour une armée de milice forte"
- 15.10.2010 "L'UDC lance la campagne OUI à l'initiative sur le renvoi"
- 25.10.2010 "Projet du programme du parti 2011 – 2015: les Suisses votent UDC!"
- 02.11.2010 "Plan d'enseignement de l'UDC"
- 09.11.2010 "Analyse de la consultation populaire sur le politique d'asile et des étrangers"
- 01.12.2010 "La liberté d'opinion et de réunion est en péril"
- 31.12.2010 "Schengen est un désastre"

7. Internet

En 2010 l'UDC a réalisé **13 productions télévisées sur internet** en allemand et autant en français (contre 19 en 2009). Ces productions ont enregistré au total **78 637 visiteurs en allemand** (67 287 en 2009) et **14 516 en français** (12 342 en 2009).

Le **groupe UDC Facebook** communique régulièrement des actualités. Le 31.12.2010 **1983 membres** avaient adhéré à ce groupe, soit 646 de plus que l'année précédente).

Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2010 **559 015 visiteurs par jour** ont été enregistrés sur www.udc.ch contre 273 921 entre le 01.08 et le 31.12.2009). On comptait ainsi 1531 visiteurs par jour (contre 1767 en 2009). La page d'accueil est la plus visitée (5199 824), suivie par les pages des consignes de vote, de l'initiative populaire, des partis cantonaux et des campagnes. Parmi les dix pages les plus visitées on trouve encore le masque d'inscription pour devenir membre, les communiqués de presse et le shop (entre 20 000 et 35 000 visites).

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblées des délégués

Organe suprême du parti, l'assemblée des délégués (AD) de l'UDC Suisse compte **761** membres. Quatre assemblées des délégués, un congrès extraordinaire et le congrès de programme ont eu lieu en 2010.

Assemblée des délégués du 23 janvier à Stans (NW) "Garantir notre approvisionnement énergétique"

Suffisamment d'électricité avantageuse pour tous!

Un approvisionnement électrique sûr, avantageux et respectant l'environnement de la population et de l'économie était toujours un grand atout de la Suisse. Cet avantage est aujourd'hui menacé parce que le renouvellement des installations de production est trop souvent reporté et parce que la politique renchérit inutilement l'électricité.

Adoption des consignes de vote

Après une discussion intense le Comité central recommande par **40 voix contre 11** et 2 abstentions le **OUI au taux de conversion dans la prévoyance professionnelle**. Pour garantir les rentes à long terme il est indispensable d'adapter le taux de conversion à l'augmentation de l'espérance de vie. L'équilibre de l'efficace système des trois piliers de la prévoyance vieillesse doit être maintenu. Il en va des intérêts de la génération actuelle et de celles à venir.

Le Comité central **refuse par 57 voix contre 1 et 1 abstention** l'arrêté fédéral portant sur un article constitutionnel concernant la **recherche sur l'être humain** et recommande aux citoyennes et aux citoyens d'en faire autant. Le Parlement a surchargé ce projet de réglementations nouvelles qui auraient eu leur place dans la loi d'exécution. Aussi, cet article est-il trop restrictif et finalement hostile à la recherche scientifique.

L'initiative populaire fédérale "contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)" **est rejetée à l'unanimité** au Comité directeur. Cette initiative est inutile et dépassée par la nouvelle législation sur la protection des animaux. Les souffrances des animaux doivent être empêchées par la prévention et des contrôles. Il n'est pas nécessaire d'instituer un "avocat des animaux" qui est avant tout un instrument bureaucratique. Il faut donc voter NON à l'initiative.

Assemblée des délégués du 1^{er} mai de Näfels (GL) "La criminalité étrangère et ses causes"

Les délégués de l'UDC Suisse se retrouvent le 1^{er} mai 2010 à **Näfels** (GL). Le principal sujet de discussion de cette assemblée est l'augmentation de la criminalité étrangère ainsi que la tendance à légaliser lesdits sans-papiers. Ces phénomènes négatifs sont la conséquence d'une immigration incontrôlée qui se renforce depuis l'adhésion de la Suisse à Schengen en 2008. Les délégués ont donc surtout abordé

les thèmes de la sécurité et de la sauvegarde de la souveraineté nationale de notre pays. Pour conclure leur assemblée **ils ont adopté la résolution "Sécurité pour les citoyens – halte à la criminalité étrangère!"** par 398 voix contre 3 et 7 absentions.

La direction du parti et le Comité central sont confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité pour deux années supplémentaires. Toni Brunner est aussi brillamment réélu avec une seule voix d'opposition.

Jasmin Hutter quitte sa fonction de vice-présidente. L'assemblée des délégués la remplace par la Bernoise **Nadja Pieren**, présidente de l'UDC de Berthoud. Le vote a la lieu à la majorité simple (177 voix).

Assemblée des délégués du 26 juin Delémont (JU)

"L'échec de l'Europe et ses conséquences pour la Suisse"

Adoption des mots d'ordre

Les délégués de l'UDC Suisse recommandent par **240 voix contre 2 l'approbation de la révision de l'assurance-chômage (AC)**. L'augmentation des prélèvements sur les salaires de 0,5%, qui interviendrait en cas de refus de cette révision, compromettrait la reprise économique de la Suisse et chargerait excessivement les actifs et les familles à revenu modeste. La révision ne comprend qu'une hausse de 0,2%. Par ailleurs, elle supprime des incitations contreproductives et accélère le processus de réinsertion. Cette réforme ne touche cependant pas aux prestations de base de l'AC. Elle représente donc un premier pas vers l'assainissement et la garantie de l'AC afin que les travailleurs de Suisse puissent continuer de profiter des prestations de cette institution sociale.

Le débat aborde la Suisse et l'UE. Christoph Blocher évoque l'indépendance de la Suisse et les erreurs de construction que recèle l'UE alors que Dominique Baettig parle des effets de la libre circulation des personnes sur les cantons frontaliers à l'exemple du Jura.

Assemblée des délégués du 28 août à Baar (ZG)

"Les étrangers criminels doivent être renvoyés"

Adoption des consignes de vote

L'assemblée des délégués se prononce à **l'unanimité (415 voix) pour l'initiative sur le renvoi**. Le contreprojet d'obstruction est également rejeté par tous les délégués présents (416 voix). Cette initiative lancée en août 2007 par l'UDC sera mise au vote populaire le 28 novembre 2010. Nombre de Suissesses et de Suisses ne se sentent plus en sécurité dans leur propre pays. Près de la moitié des crimes commis en Suisse doivent être mis sur le compte d'étrangers. L'initiative sur le renvoi répond aux principaux soucis des Suisses qui réclament plus de sécurité, une meilleure surveillance des frontières et une action rigoureuse contre les malfaiteurs. Grâce à l'initiative sur le renvoi, les étrangers qui commettent un délit grave en Suisse seront enfin systématiquement expulsés et frappés d'une interdiction de séjour d'au moins cinq ans. De crainte de voir le peuple accepter cette initiative, le Parlement lui oppose un contreprojet inefficace. Ce dernier ancre le droit international dans la Constitution fédérale et le superpose au droit suisse. Ainsi, les avocats et les juges pourront facilement empêcher l'expulsion de criminels étrangers.

Un article sur l'intégration impose à la Confédération, aux cantons et aux communes des prescriptions uniformes sur l'intégration, ce qui est inacceptable.

Les délégués adoptent aussi leur consigne de vote concernant **l'initiative fiscale du PS** qui sera également votée le 28 novembre 2010. Ils recommandent par **379 voix contre une** au peuple suisse de **rejeter** ce projet de la gauche dont l'effet est d'alourdir les impôts.

Congrès spécial du 28 août à Liestal (BL)

„Politique de la formation: les enseignants et le plan d'études 21“

L'utilité des plans d'études est de fixer des exigences claires, vérifiables et réalistes pour les écolières et les écoliers de tous les âges. Un plan d'études doit définir les objectifs à atteindre par l'enseignant et sa classe en une année ainsi que les performances que les élèves doivent réaliser en fonction de leur âge. Pour être promu au degré supérieur, l'enfant doit atteindre ces objectifs.

Les délégués de l'UDC et de nombreuses personnes intéressées à l'instruction publique se retrouvent à Liestal (BL) pour un congrès spécial sur le thème de la formation.

Les objectifs scolaires et la manière de les réaliser ne constituent malheureusement pas la pièce maîtresse des projets de plans d'études 21 mis en consultation par la Conférence des directeurs de l'instruction publique. De plus, la discussion sur ces textes est plutôt confuse. Un plan d'études destiné à l'école primaire doit déboucher sur une évaluation des performances des élèves que les parents, les maîtres d'apprentissage et les personnes chargées de la formation des apprentis comprennent clairement. Les bases du plan d'études 21 mis en consultation par la CDIP en 2009 ne répondent pas à ces exigences élémentaires et doivent donc être rejetées. L'élaboration du plan d'études doit reposer sur une base plus large.

L'UDC présente lors de son congrès spécial un catalogue de revendications dans le domaine de la formation.

Congrès de programme du 4 décembre près de Gland (VD)

"Programme du parti 2011-2015: L'UDC – le parti de la Suisse"

L'UDC Suisse a élaboré en octobre un projet de nouveau programme politique du parti pour la législature 2011-2015 sous le titre "L'UDC – le parti de la Suisse". Les sections cantonales et les délégués ont été appelés à se prononcer. Ce programme donne un aperçu des positions du parti sur les différents thèmes politiques. L'UDC s'engage pour la Suisse. Ce programme est donc marqué par la volonté constante de défendre la sécurité, la liberté, l'indépendance et la prospérité de la Suisse. Il constitue le fondement de la politique UDC. Le lecteur y trouve une large palette de thèmes et d'objectifs politiques.

Les délégués approuvent à Gland (VD) le programme 2011-2015 de leur parti. Avec ses 25 chapitres et ses 84 pages, il s'agit sans doute du programme le plus complet jamais adopté par l'UDC. Les partis cantonaux et les délégués ont déposé au total 156 amendements dans le cadre de la procédure de consultation. La plupart de ces propositions sont traitées lors des séances des organes. Le jour du congrès de programme les délégués examinent les propositions restantes et adoptent finalement à l'unanimité le programme 2011-2015 qui sera édité en quatre langues (d, f, i et a).

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 112 membres.
Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

(état au 31.12.2010)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Adrian Amstutz (BE)
	anc. CF Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	Nadja Pieren (BE)
	CN Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	CN Caspar Baader (BL)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax (BE)
Président des Seniors UDC	CN Theophil Pfister (SG)
Président de l'UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des sections cantonales	AG Thomas Lüpold
	AI Emil Mock
	AR Edgar Bischof
	BE CN Rudolf Joder
	BL Dieter Spiess
	BS Sebastian Frehner
	FR Gilberte Demont
	GE Céline Amaudruz
	GL Peter Rothlin
	GR Jon Peider Lemm
	JU Romain Schaer
	LU CN Josef Kunz
	NE CN Yvan Perrin
	NW Peter Wyss
	OW Albert Sigrist
	SG Toni Thoma
	SH Werner Bolli
	SO Heinz Müller
	SZ Judith Uebersax
	TG Walter Marty
	TI Pierre Rusconi
	UR Gusti Planzer
	VD Fabrice Moscheni
	VS CN, Oskar Freysinger (UVS)
	VS Franz Ruppen (OVS)
	ZG Stephan Schleiss
	ZH CN Alfred Heer
	JUDC Erich J. Hess

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

AG	- Roger Fricker - CN Lieni Füglistaller - Pascal Furer - Andreas Glarner
AI	- Martin Ebnetter
AR	- Werner Rechsteiner
BE	- Andrea Pieren - Jolanda Brunner - Alike M. Panayides - Jean-Blaise Defago - Michael Waber - Albert Rösti
BL	- Thomas de Courten - Ruth Singer
BS	- Felix Meier - Andreas Ungricht
FR	- Roland Mesot - Jean-Luc Rimaz
GE	- Eric Bertinat - anc. CN Jacques Pagan
GL	- Marc Ziltener
GR	- Claudio Scandella - Jan Koch
JU	- Michael Kohler
LU	- Urs Meyer - Oskar Blaser - Guido Müller
NE	- Raymond Clottu - Walter Willener
NW	- Christoph Keller
OW	- Susann Schmid
SG	- Roland Büchel - Dominique Roland Lambert - August Wehrli
SH	- SR Hannes Germann
SO	- Beat Ehram - NR Walter Wobmann
SZ	- Olivier Kessler - NR Pirmin Schwander
TG	- Marcel Schenker - NR Hansjörg Walter
TI	- Eros Mellini
UR	- Paul Dubacher
VD	- Nathalie Falcone - Claude-Alain Voiblet

	- Eric Bonjour
VS	- Fredy Ursprung (Oberwallis) - Bruno Perroud - Jean-Luc Addor
ZG	- Vreni Althaus - Heinz Tännler
ZH	- Josephine Bianda - Max Binder, CN - CN Toni Bortoluzzi - Gregor A. Rutz - CN Ernst Schibli - Yves Gadiant - Jacqueline Hofer - Theres Weber
JUDC	- Erich Hess - Bernhard Zahner - Stefanie Fritschi
UDC International	- Peter S. Kaul

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts
(au plus 15 membres supplémentaires)

BE	- Thomas Fuchs
GL	- CE This Jenny
GR	- Reto Rauch
NW	- Michèle Blöchliger
AG	- CN Sylvia Flückiger
SH	- CN Thomas Hurter
SZ	- Monika Moser-Lienert
TI	- Roberta Soldati
VD	- Gérald Nicod
ZH	- CN Christoph Mörgeli - CN Hans Fehr - CN Ulrich Schlüer - CN Bruno Zuppiger
VS	- Raphael Filliez
ZG	- Manuel Brandenburg

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux.

(état au 31.12.2010)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Adrian Amstutz (BE)
	anc. CF Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	Nadja Pieren (BE)
	CN Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	CN Caspar Baader (BL)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	CN Alfred Heer (ZH)
	CN Rudolf Joder (BE)
	Thomas Lüpold (AG)
	Toni Thoma (SG)
	CN Josef Kunz (LU)
	Fabrice Moscheni (VD)
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax-Schwarz (BE)
Président des Seniors UDC	NR Theophil Pfister (SG)
Président des Jeunes UDC	Erich J. Hess (BE)
Représentante de la Suisse romande	Gilberte Demont (FR)
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini (TI)
Représentant de la Suisse romanche	Reto Rauch (GR)
Membres supplémentaires	CE This Jenny (GL)
	CN Hans Fehr (ZH)
	CN Christoph Mörgeli (ZH)
	CN Pirmin Schwander (SZ)
	CN Hansjörg Walter (TG)
	CN Sylvia Flückiger (AG)
	Michèle Blöchli (NW)
	CN Oskar Freysinger (VS)

4. Direction du parti

La direction du parti se compose de sept membres au total

(état au 31.12.2010)

Fonction	
Président de l'UDC Suisse	CN Toni Brunner (SG)
Vice-président	CN Adrian Amstutz (BE)
Vice-président	anc. CF Christoph Blocher (ZH)
Vice-président	anc. CN Walter Frey (ZH)
Vice-présidente	CN Jasmin Hutter (SG) jusqu'à fin avril 2010, puis Nadja Pieren (BE)
Vice-président	CN Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	CN Caspar Baader (BL)

5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Au terme de l'année rapportée, les collaboratrices et collaborateurs suivants y travaillaient:

(état au 31.12.2010)

Fonction	Collaborateur/collaboratrice
Secrétaire général	Martin Baltisser, Bremgarten (BE)
Secrétaire générale adjointe	Silvia Bär, Wiler (BE)
Secrétaire du groupe parlementaire	Urs Martin, Oberaach (TG), jusqu'à fin juin 2010
Communication	Kevin Grangier, Fribourg (FR)
	Michèle Berger, Hilterfingen (BE), dès le 1 ^{er} juillet 2010
Collaborateurs scientifiques	Miriam Dagai, Oberwangen (BE), secrétaire du groupe parlementaire dès le 1 ^{er} juillet 2010
	Kaspar Voellmy, Bern (BE)
	David Wenger, Olten (SO), jusqu'au 31 décembre 2010
	Daniel Eichenberger, Baar (ZG)
	Thomas Widmer, Biel (BE), dès le 1 ^{er} décembre 2010
Coordinateur UDC Suisse romande	Claude-Alain Voiblet, Lausanne (VD)
Assistante du groupe parlementaire	Jacqueline Merian-Lang, Reiden (LU), jusque fin juin 2010 Ariane Imobersteg, Steffisburg (BE), dès le 25 juin 2010
Secrétariat	Susanne Rebora, Schliern (BE)
Assistante du président du parti	Marcia Cerantola, Rosshäusern (BE)

6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseil fédéral

- Ueli Maurer, Chef DDPS, Hinwil (ZH);
élu le 10.12.2008; en fonction depuis le 01.01.2009

Avec 60 conseillers nationaux et 6 conseillers aux Etats (58 UDC, 1 Lega, 1 UDF) l'UDC présente le groupe le plus important au Parlement fédéral.

Conseillères nationales et conseillers nationaux (état au 31.12.2010)

AG	Flückiger Sylvia, Schöftland Füglistaller Lieni, Rudolfstetten Giezendanner Ulrich, Rothrist Glur Walter, Glashütten Killer Hans, Untersiggenthal Stamm Luzi, Baden
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf Amstutz Adrian, Sigriswil Brönnimann Andreas, Belp (EDU) Geissbühler Andrea, Herrenschwanden Graber Jean-Pierre, La Neuveville Joder Rudolf, Belp Schenk Simon, Trubschachen von Siebenthal Erich, Gstaad Wandfluh Hansruedi, Frutigen
BL	Baader Caspar, Gelterkinden Miesch Christian, Titterten
BS	Frehner Sebastian, Basel
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Nidegger Yves, Genf Reymond André, Veyrier
JU	Baettig Dominique, Delémont
LU	Estermann Yvette, Kriens Kunz Josef, Grosswangen Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
OW	von Rotz Christoph, Sarnen
SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnat-Kappel Büchel Roland, Oberriet

	Pfister Theophil, Flawil Reimann Lukas, Wil
SH	Hurter Thomas, Schaffhausen
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen
TG	Baumann J. Alexander, Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
TI	Gobbi Norman (Lega)
VD	Bugnon André, Saint-Prex Glauser Alice, Champvent Grin Jean-Pierre, Pomy Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Heer Alfred, Zürich Kaufmann Hans, Wettswil Mörgeli Christoph, Uerikon Rickli Natalie, Winterthur Rutschmann Hans, Rafz Schibli Ernst, Otelfingen Schlüer Ueli, Flaach Stahl Jürg, Winterthur Zuppiger Bruno, Hinwil

Conseillers aux Etats (état au 31.12.2010)

AG	Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick
GL	Jenny This, Glarus
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Bürgi Hermann, Dussnang

III. VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES 2010

Votation populaire du 7 mars	Consi- gne UDC	Consi- gne PLR	Consi- gne PDC	Consi- gne PS	Peuple oui	Peuple non	Cant- ons oui	Cant- ons non	
Modification du 19.12.2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (taux de conversion minimal)	oui	oui	oui	non	27.3 %	72.7 %	-	-	refusée
Initiative populaire du 26.07.2007 " Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)"	non	non	non	oui	29.5 %	70.5 %	0	20 6/2	refusée
Arrêté fédéral du 25.09.2009 portant sur un article constitutionnel sur la recherche sur l'être humain	non	oui	oui	oui	77.2 %	22.8 %	20 6/2	0	accepté

Votation populaire du 26 sep- tembre	Consi- gne UDC	Consi- gne PLR	Consi- gne PDC	Consi- gne PS	Peuple oui	Peuple non	Cant- ons oui	Cant- ons non	
Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l' assurance-chômage obligation et l'indemnisation en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage LACI)	oui	oui	oui	non	53.4 %	46.6 %	-	-	acceptée

Votation populaire du 28 novembre	Consi- gne UDC	Con- signe PLR	Consi- gne PDC	Consi- gne PS	Peuple oui	Peuple non	Can- tons oui	Can- tons non	
Initiative populaire " Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)" et contreprojet direct sous la forme de l'arrêté fédéral sur le renvoi des étrangères et des étrangers criminels dans le cadre de la Constitution fédérale	oui	non	non	non	52.9 %	47.1 %	15 5/2	5 1/2	acceptée
Initiative populaire " Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (initiative pour des impôts équitables)".	non	non	non	JA	41.5 %	58.5 %	3 1/2	17 5/2	refusée

IV. ÉLECTIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger (PS) a annoncé sa démission le 9 juillet et le conseiller fédéral Hans Rudolf Merz en a fait autant le 6 août. Le 3 septembre, le groupe parlementaire UDC a nommé à l'unanimité son vice-président, le conseiller national Jean-François Rime, candidat aux élections au Conseil fédéral. Avec Jean-François Rime, l'UDC présente une personnalité et un chef d'entreprise fribourgeois connus bien au-delà des frontières partisanes. Conformément au principe de la concordance, le droit de l'UDC à un deuxième siège au Conseil fédéral est incontestablement le mieux établi. L'UDC attend donc des autres partis qu'ils soutiennent son candidat. Jean-François Rime est invité à une audition par les groupes des Verts et du PDC.

Le 22 septembre, le Parlement refuse une fois de plus le droit établi de l'UDC à un deuxième siège au gouvernement national. Il ignore délibérément les règles de la concordance en élisant une représentante du PS et un représentant du PLR. Premier parti de Suisse par le nombre de ses suffrages et élue par près de 30% de la population, l'UDC reste sous-représentée au Conseil fédéral. Les autres partis ont prouvé qu'ils attachent plus d'importance à la sauvegarde de leur pouvoir qu'à la stabilité du pays et à un gouvernement largement accepté par la population.

Le 22 septembre, la conseillère aux Etats Simonetta Sommaruga (BE) est élue au quatrième tout de scrutin par 159 voix comme 113^e membre du gouvernement national.

Résultat des élections	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour
Bulletins distribués	245	245	245	245
Bulletins rentrés	245	245	245	245
Vides	0	0	0	3
Non valables	1	0	0	2
Valables	244	245	245	240
Majorité absolue	123	123	123	121
Ont reçu des voix:				
Simonetta Sommaruga	86	96	98	159
Jean-François Rime	80	78	77	81
Jacqueline Fehr	61	64	70	
Hildegard Fässler	10			
Divers	7	7		

Le 22 septembre le conseiller national Johann N. Schneider-Ammann (BE) est élu au 5^e tour de scrutin par 144 voix comme 114^e membre du gouvernement national.

Résultat des élections	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour	
Bulletins distribués	245	245	245	243	245
Bulletins rentrés	245	245	245	243	245
Vides	1	0	0	4	6
Non valables	0	0	1	5	2
Valables	244	245	244	234	237
Majorité absolue	123	123	123	118	119
Ont reçu des voix:					
Jean-François Rime	72	72	72	76	93
Brigit Wyss	57	40	28		
Johann N. Schneider-Ammann	52	75	78	84	144
Karin Keller-Sutter	44	55	66	74	
Ignazio Cassis	12				
Divers	7	3			

V. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(état au 31 décembre 2010)

Canton	Année électo- rale	Proportions de suffrages UDC aux élections cantonales	Nombre de sièges UDC au parlement can- tonal	Total des sièges du parlement can- tonal
AG	2009	31.9 %	45	140
AI	annuellement	*	*	49
AR	2007	*	8	65
BE	2010	26.6 %	44	160
BL	2007	22.5 %	21	90
BS	2008	14 %	13.9	100
FR	2006	16.0 %	18	110
GE	2009	8.6 %	9	100
GL	2010	26.3 %	16	60
GR	2010	*	4	120
JU	2010	9.6. %	4	60
LU	2007	18.2 %	23	120
NE	2009	12.7 %	14	115
NW	2010	26.6 %	19	60
OW	2010	21.1 %	11	55
SH	2008	32.6%	19	60
SO	2009	19.4 %	18	100
SG	2008	30.5 %	41	120
SZ	2008	37.5%	41	100
TG	2008	36.4%	51	130
TI	2007	4.6 %	5	90
UR	2008	30.4%	18	64
VD	2007 (tous les 5 ans)	15.6 %	26	150
VS	2009	11.5 %	12	130
ZG	2010	22.7 %	19	80
ZH	2007	30.5 %	56	180

* pas d'indications, car élections par circonscriptions ou selon le système majoritaire

VI. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

Canton	Site internet	Adresse courriel
UDC Suisse	www.svp.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	svpai@gmx.ch
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch / www.udc-fr.ch	secretariat@udc-fr.ch
GE	www.udc-ge.ch	secretariat@udc-ge.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretaire@udc-ju.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-sg.ch	sekretariat@svp-sg.ch
SO	www.svpso.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ti.ch
UR	www.svp-uri.ch	sekretariat@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Oberwallis	www.svpo.ch	info@svpo.ch
Unterwallis	www.udc-valais.ch	sg@udc-valais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch
Jeunes SVP	www.jsvp.ch	hess@jsvp.ch
UDC International	www.udc-international.ch	